

RAPPORT ANNUEL 2013

CAISSE INTERPROFESSIONNELLE
MAROCAINE DE RETRAITES

RETRAITE BIEN PRÉPARÉE, AVENIR ASSURÉ |





SOMMAIRE

4

LE MOT DU PRÉSIDENT

6

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2013

7

LES FAITS MARQUANTS EN 2013

11

LA CIMR, LA CAISSE DE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE DU SECTEUR PRIVÉ

NOTRE MISSION
NOS VALEURS
NOTRE ORGANISATION
INSTANCES DE GOUVERNANCE

17

LA CIMR, UNE CAISSE AU SERVICE DES SALARIÉS ET DES ENTREPRISES

LES SERVICES SUR INTERNET
RÉSEAU DES AGENCES CIMR
SUIVI DE LA QUALITÉ ET SATISFACTION DES CLIENTS

25

ACTIVITÉ DE LA CIMR EN 2013

35

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2013

LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2013
LE BILAN ACTUARIEL 2013

47

AUDIT ET CERTIFICATIONS EN 2013

55

ACTIVITÉ DES ORGANES DE GOUVERNANCE EN 2013

61

RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2014

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chaque année comporte son lot de défis et 2013 n'a pas fait exception à la règle. Compte tenu d'un environnement de plus en plus exigeant, notre priorité a consisté à préserver la pérennité et la performance du régime, tout en favorisant son attractivité pour les salariés et les entreprises. Nous avons ainsi accueilli à fin 2013, 824 nouvelles entreprises au profit de 6.306 nouveaux affiliés portant le nombre total des entreprises adhérentes à 5.965, ce qui représente une hausse de 1% par rapport à l'année 2012, et celui des salariés affiliés a atteint 564.095. De son côté, le nombre d'actifs cotisants a connu une croissance de 2,1%, dépassant ainsi l'hypothèse retenue pour l'élaboration du bilan actuariel annuel, qui fixe l'évolution minimale annuelle du nombre d'actifs à 0,5% pour assurer le maintien de l'équilibre du régime. Notons aussi qu'en 2013, 150.725 retraités ont bénéficié d'une pension de la CIMR parmi lesquels 9.757 nouveaux allocataires. L'excédent d'exploitation s'est maintenu à son niveau de 2012 et la réserve de prévoyance a progressé de 12,5%.

Fidèles à notre stratégie de créer davantage de valeur pour nos allocataires, adhérents et affiliés, nous avons lancé en 2013 la «Téléadhésion» qui vise à fluidifier le processus d'adhésion, entamé la mise en place d'un système de signature électronique sécurisé permettant d'échanger avec nos partenaires et adhérents en toute sécurité via les téléservices et les canaux dédiés, et signé des conventions de partenariat avec de nouveaux organismes de crédit en vue de faciliter les démarches d'accès au crédit à nos allocataires, et ce, via une plateforme d'échange d'informations baptisée «e-crédit».

Parallèlement, nous avons continué sur notre lancée d'extension et de modernisation du réseau d'agences par l'ouverture d'une antenne à Béni Mellal. Nous sommes également très attentifs aux performances de notre gestion financière, qui constitue un second métier pour nous. Dans ce cadre, nous avons l'ambition de maintenir le rendement obtenu jusqu'à présent, ce qui est loin d'être un exercice aisé dans la conjoncture actuelle.

Nous tenons à remercier tous nos collaborateurs pour leurs efforts qui ont contribué à une nouvelle année de progrès pour la caisse.

Khalid CHEDDADI
Président Directeur Général



LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2013

PRÉSIDENT

Khalid CHEDDADI

VICE-PRÉSIDENTS

Miriem BENSALAH CHAQROUN
Driss BENHIMA
Mohamed EL KETTANI

Représentant CGEM
Représentant RAM
Représentant Attijariwafa Bank

SECRÉTAIRE

Ahmed RAHHOU

Représentant CIH

TRÉSORIER

Mohammed FIKRAT

Représentant COSUMAR

ADMINISTRATEURS

Abdelaziz ABARRO
Saïd AHMIDOUCH
Mohamed BENCHAABOUN
Mohamed Hassan BENSALAH
Tajeddine GUENNOUNI
Saâd SEBBAR
Jaouad Cheikh LAHLOU
Abdelmjid TAZLAOUI
Ayoub AZAMI

Représentant MANAGEM
Représentant CNSS
Représentant BCP
Représentant FMSAR
Représentant MARJANE HOLDING
Représentant Lafarge Maroc
Représentant CGEM
Représentant ONAPAR
Représentant SONASID

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Fidaroc Grant Thornton
Mazars Audit & Conseil

ACTUAIRE INDÉPENDANT

Mazars Audit & Conseil



7

LES FAITS MARQUANTS EN 2013



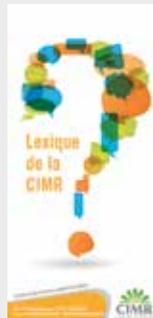
LES FAITS MARQUANTS

JANVIER 2013

- Mise en place du Plan de Continuité d'Activité PCA dans le cadre du renforcement de la sécurité des infrastructures de la caisse.
- Réalisation d'une panoplie de films « Pédagogiques » visant à former les allocataires CIMR aux services que la caisse leur propose.
- Dépassement du seuil de participation de 5 % dans le capital de Delta Holding.

MARS 2013

- Aménagement d'une nouvelle agence régionale CIMR à Béni Mellal.
- Mise en place d'un livret « Lexique de la CIMR » reprenant le vocabulaire de base utile sur la retraite et les notions et expressions en rapport avec les produits, les outils, les procédures et l'organisation de la CIMR.



AVRIL 2013

- Lancement d'une campagne de communication institutionnelle de sensibilisation sur l'importance de la



retraite, et confirmation de la pérennité de la CIMR.

- Organisation d'un séminaire à El Jadida et Meknès sous le thème : « Quel avenir pour nos retraites ? »

MAI 2013

- Conception d'une plaquette institutionnelle présentant le régime CIMR, ses avantages et son offre commerciale.
- Organisation d'un séminaire de sensibilisation sur le système de la retraite au profit des collaborateurs de la Banque Populaire de la région du Sud.
- Lancement d'une campagne commerciale rappelant les grandes lignes de l'argumentaire commercial de la CIMR.
- Tenue le 21 mai de l'Assemblée Générale Ordinaire afin de présenter l'activité de la CIMR, ses résultats financiers et son bilan actuariel pour l'exercice 2012.



- Envoi de la lettre des retraités 2013 à l'ensemble des allocataires de la CIMR.
- Tenue d'une conférence de presse portant sur les résultats de l'exercice 2012.

JUIN 2013

- Lancement d'une campagne publicitaire sur la disponibilité des relevés de points 2013.
- Sponsoring de la 2ème édition du salon E-commerce Expo 2013.
- Mise en place d'un système de signature électronique qui permet d'échanger avec les entreprises adhérentes en toute sécurité sur Internet.



JUILLET 2013

- Organisation d'un séminaire à Tétouan sous le thème : « Quel avenir pour nos retraités ? »

AOÛT 2013

- Lancement du nouveau service d'adhésion en ligne « téléadhésion ».



SEPTEMBRE 2013

- Partenariat avec le Technopark de Casablanca pour la mise en place d'un bureau de conseil et d'information sur le régime, animé par les conseillers de la caisse, afin de fournir toute l'assistance nécessaire et répondre à toute question relative aux offres et aux services de la caisse.
- Acquisition de 25% du capital d'Axa Crédit.
- Participation à la 10ème édition du Salon de l'Investissement et de la création d'entreprises « MOUBADARA » du 19 au 21 septembre à Tanger, et du 26 au 28 septembre à Laâyoun sous le thème « La TPE/PME au service de l'économie marocaine ».
- Elargissement du champ adhérent par l'ajout de 2 nouveaux caractères, passant de 4 à 6 chiffres au niveau des numéros attribués aux entreprises adhérentes à la CIMR.
- Déménagement de l'agence de Rabat vers un nouveau local plus accueillant et plus accessible.

OCTOBRE 2013



- Signature d'une convention relative à la création d'un fonds d'investissement dédié au secteur de l'aéronautique.
- Signature d'une convention avec SOFAC Crédit pour permettre aux retraités CIMR d'accéder au crédit à la consommation et de bénéficier d'offres attractives et ciblées.
- Renouvellement de la certification de la CIMR selon les exigences de la norme ISO 2001 version 2008.

NOVEMBRE 2013

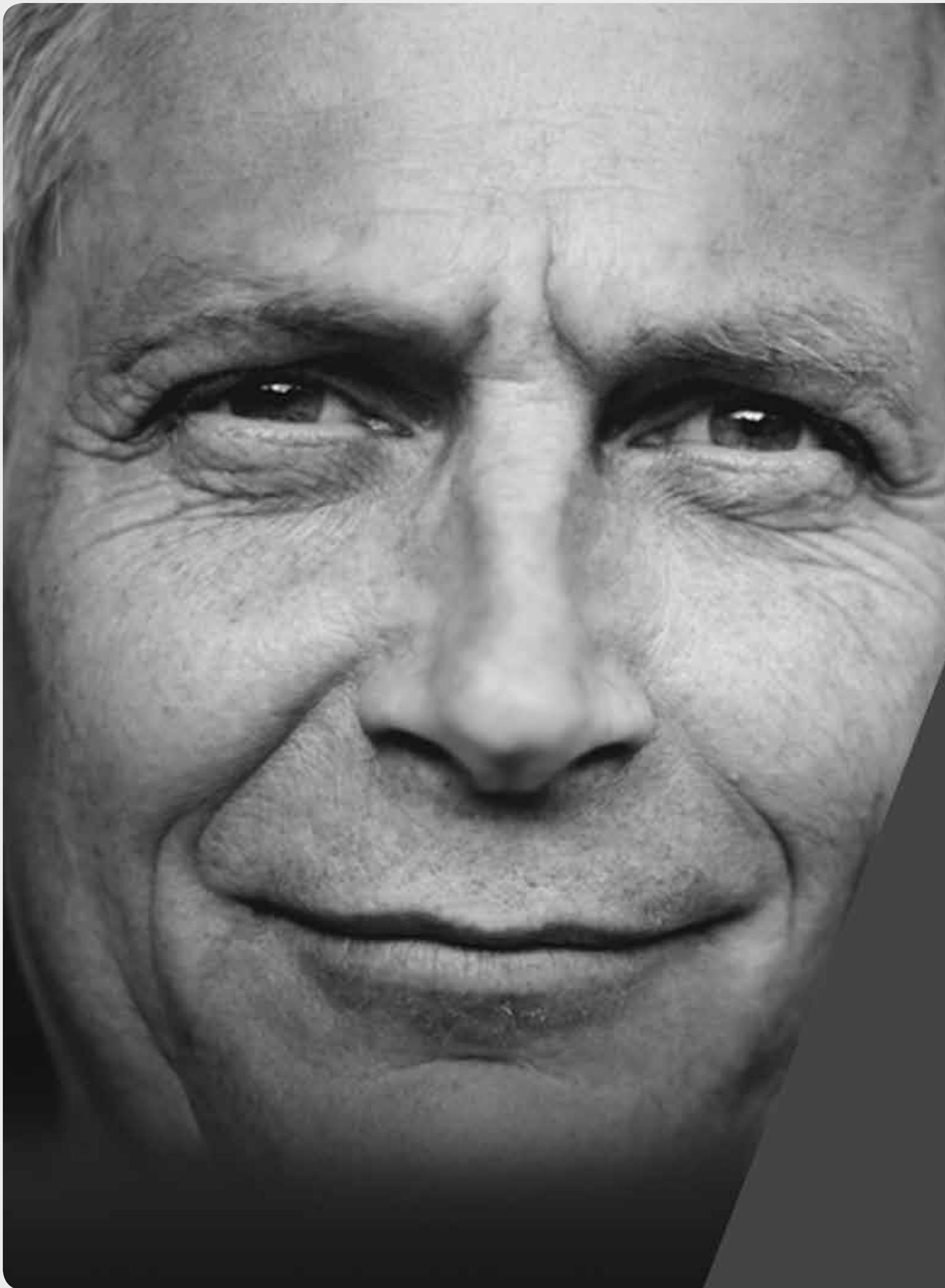
- Lancement d'une campagne commerciale rappelant le positionnement de la caisse comme acteur de référence de la retraite au Maroc.



- Mise en place d'un système de surveillance de la disponibilité des services en ligne, du fonctionnement, des postes, des débits, de la sécurité et contrôle des flux à travers l'application Nagios.

DÉCEMBRE 2013

- Création d'une capsule informative hebdomadaire sur MEDI 1 TV, et quotidienne sur Radio ASWAT, sur le secteur de la retraite avec une mise en avant de la CIMR, ses produits et ses avantages.
- Sponsoring du Cahier Spécial Épargne et Investissement du quotidien LES ECO et création d'une page spécial retraite avec un suivi rédactionnel sur la CIMR.



1 1

LA CIMR, LA CAISSE DE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE DU SECTEUR PRIVÉ

- NOTRE MISSION
- NOS VALEURS
- NOTRE ORGANISATION
- INSTANCES DE GOUVERNANCE



LA CIMR, LA CAISSE DE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE DU SECTEUR PRIVÉ

NOTRE MISSION

Administrer un régime de retraite complémentaire pérenne, équilibré et solidaire garantissant aux bénéficiaires une pension équitable reposant sur une gestion efficace, de qualité et une performance financière optimale.

NOS VALEURS

Le repère de base de tout ce que nous entreprenons, la clé de succès de l'engagement moral que nous avons avec nos clients et nos partenaires, et le ciment de la cohésion de nos équipes.

Honnêteté : Sens de la justice, de la morale et du devoir ; droiture, intégrité, probité et incorruptibilité, constituent le contenu que la CIMR s'engage à donner à cette valeur dans ses relations externes et internes.

Responsabilité : Assurer ses responsabilités et répondre de ses actes, est pour la CIMR un impératif pour s'acquitter de sa mission. Elle se traduit par un engagement de tous sur les objectifs fixés.

Equité : Donner à chacun ce qui lui est dû en toute impartialité, est un principe fondateur pour la CIMR, qui intègre la prise en compte des exigences éthiques les plus élevées de ses métiers.

Professionalisme : Connaître et maîtriser les règles de ses métiers, les appliquer avec rigueur et exceller dans les domaines techniques et relationnels, constituent pour la CIMR le meilleur moyen pour offrir des prestations de qualité.

Serviabilité : Au cœur de nos actions, l'attention portée à l'individu, qu'il soit adhérent, cotisant, ayant droit, retraité ou citoyen, est fondamentale.

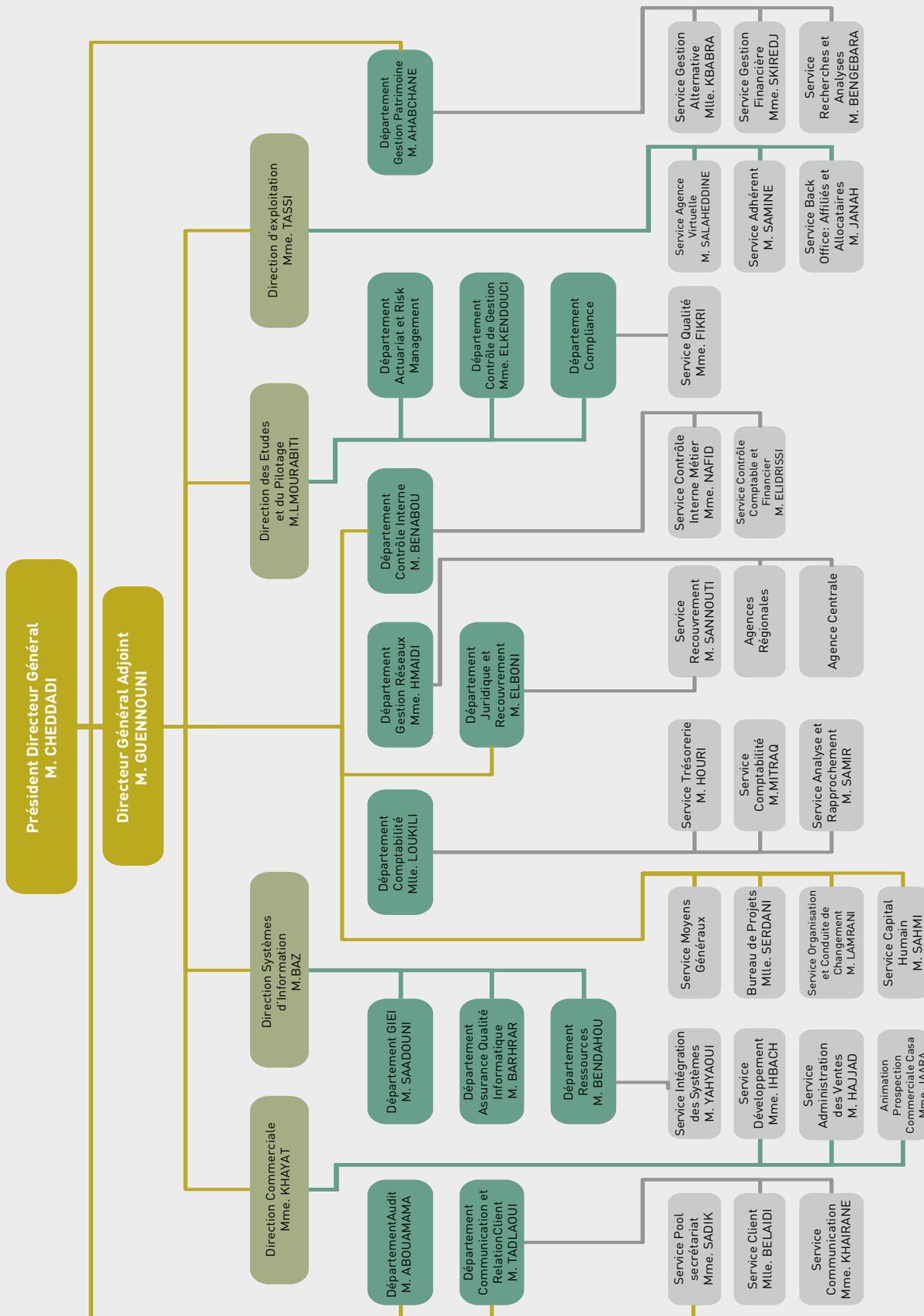
Transparence : La transparence s'applique à la fois aux personnes et aux activités. Elle signifie la mise en pratique du principe d'exemplarité et de respect des règles du jeu.

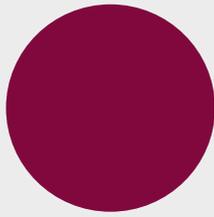
Esprit d'équipe : Valeur cardinale de la CIMR. Derrière chaque réussite, il y a un groupe, une équipe de femmes et d'hommes.



NOTRE ORGANISATION

Pour redoubler d'efficacité, envisager de nouveaux défis et mieux servir ses clients, la CIMR s'est dotée d'une nouvelle organisation.





LA CIMR, LA CAISSE DE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE DU SECTEUR PRIVÉ



INSTANCES DE GOUVERNANCE

COMITÉ DE PILOTAGE

M. Khalid CHEDDADI

Président Directeur Général de la CIMR

Mme. Miriem BENSALAH CHAQROUN

Vice-présidente de la CIMR, représentant la CGEM

M. Mohamed BENCHAABOUN

Administrateur de la CIMR, représentant la BCP

M. Jaouad CHEIKH LAHLOU

Administrateur de la CIMR, représentant la CGEM

COMITÉ D'AUDIT

M. Jaouad CHEIKH LAHLOU

Administrateur de la CIMR, représentant la CGEM

M. Mohamed FIKRAT

Administrateur de la CIMR, représentant COSUMAR

M. Tajeddine GUENNOUNI

Administrateur de la CIMR, représentant MARJANE HOLDING

M. Abdelmjid TAZLAOUI

Administrateur de la CIMR, représentant ONAPAR

COMITÉ DES INVESTISSEMENTS

M. Khalid CHEDDADI

Président du Conseil d'Administration de la CIMR

M. Abdelaziz ABARRO

Administrateur CIMR, représentant MANAGEM

M. Mohamed BENACHAABOUN

Administrateur CIMR, représentant la BCP

M. Mohamed EL KETTANI

Administrateur CIMR, représentant ATTIJARIWAFI BANK

COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS ET DES NOMINATIONS

M. Khalid CHEDDADI

Président Directeur Général de la CIMR

Mme Miriem BENSALAH CHAQROUN

Vice-présidente de la CIMR, représentant la CGEM

M. Mohammed FIKRAT

Trésorier de la CIMR, représentant COSUMAR

M. Abdelmjid TAZLAOUI

Administrateur de la CIMR, représentant ONAPAR

COMITÉ DE DIRECTION

M. Khalid CHEDDADI

Président Directeur Général

M. Fouad GUENNOUNI

Directeur Général Adjoint

Mme Khadija TASSI

Directrice de l'Exploitation

Mme Basma KHAYAT

Directrice Commerciale

M. Jaouad LMOURABITI

Directeur Etudes Techniques et Pilotage

M. Youssef BAZ

Directeur des Systèmes d'Information







17

LA CIMR, UNE CAISSE AU SERVICE DES SALARIÉS ET DES ENTREPRISES

- LES SERVICES SUR INTERNET
- RÉSEAU DES AGENCES CIMR
- SUIVI DE LA QUALITÉ ET SATISFACTION DES CLIENTS



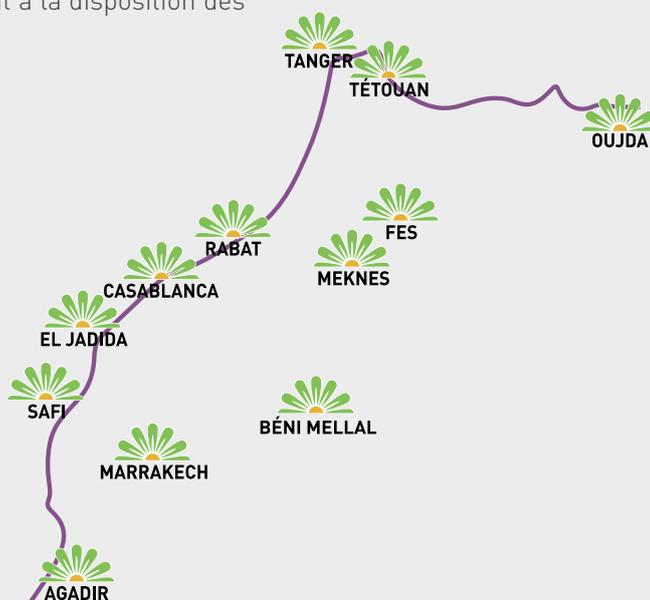
LE RÉSEAU DES AGENCES CIMR

La qualité du service rendu et la proximité sont des préoccupations essentielles du management

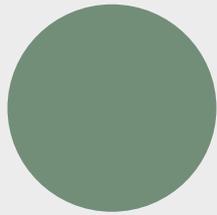
Le réseau des agences CIMR

Pour accomplir ses engagements de qualité et de proximité avec ses clients adhérents, affiliés et allocataires, la CIMR a entamé depuis quelques années un programme d'ouverture de représentations régionales ayant pour vocation d'offrir des prestations de proximité dans un espace accueillant, accessible et mettant à la disposition des clients de nombreux services.

- >> 2005 : Ouverture de l'agence régionale de Tanger.
- >> 2006 : Entrée en activité des agences d'Agadir, Marrakech, Rabat et Fès.
- >> 2012 : Ouverture des agences de Oujda, Safi, El Jadida, Meknès et Tétouan.
- >> 2013 : Ouverture de l'agence de Béni Mellal.



La CIMR,
1 siège social à Casablanca
1 agence virtuelle
1 agence centrale
11 antennes régionales



SUIVI DE LA QUALITÉ ET SATISFACTION DES CLIENTS

LE SERVICE CLIENT ET LE DISPOSITIF DE SUIVI DE LA QUALITÉ

A la CIMR, la qualité de service est un des piliers de la satisfaction de sa clientèle, c'est pourquoi elle y attache une importance particulière et veille à son amélioration continue.

Une panoplie d'enquêtes est menée régulièrement avec pour objectifs de mesurer et suivre le niveau de satisfaction de ses clients quant à la qualité du service rendu.

Trimestriellement, le service client de la CIMR mesure la satisfaction des clients à travers des enquêtes à chaud par rapport aux prestations délivrées au niveau des 3 points de contact avec la CIMR : les agences, la plateforme téléphonique et l'agence virtuelle.

Leur résultat est renforcé d'image annuel réalisé par mesurant le degré de détaillé des 3 populations (adhérents, affiliés et objectif de dégager des

Dans son programme de service, le service client enquêtes client mystère vérifier la qualité de service rendue par rapport à des critères objectifs ainsi que d'autres ponctuelles, à l'occasion du lancement d'un nouveau service par exemple.

Ces enquêtes sont consolidées par un suivi régulier et une analyse fine des réclamations qui sont considérées comme une source majeure d'amélioration continue.

Les réclamations émises permettent à la caisse de mieux optimiser ses services et son image.

En 2013, le délai moyen de traitement des réclamations a été de moins de 2 jours.

par un baromètre un cabinet indépendant, satisfaction global et de clients de la CIMR allocataires) avec comme voies de progrès.

suivi de la qualité de inclut également des semestrielles pour

La certification ISO 9001 version 2008, la garantie pour nos clients d'un service de qualité

L'orientation d'écoute client prise par la CIMR s'inscrit dans une démarche plus globale de Qualité couronnée par une certification ISO 9001 version 2008 de l'ensemble de ses activités, qui est régulièrement reconduite.

Elle a permis à la CIMR de concrétiser son engagement en tant qu' institution orientée qualité, mettant le client au centre de ses préoccupations.

ISO 9001

BUREAU VERITAS
Certification



EXTRAIT DES RÉSULTATS DES ENQUÊTES DE SATISFACTION RÉALISÉES EN 2013

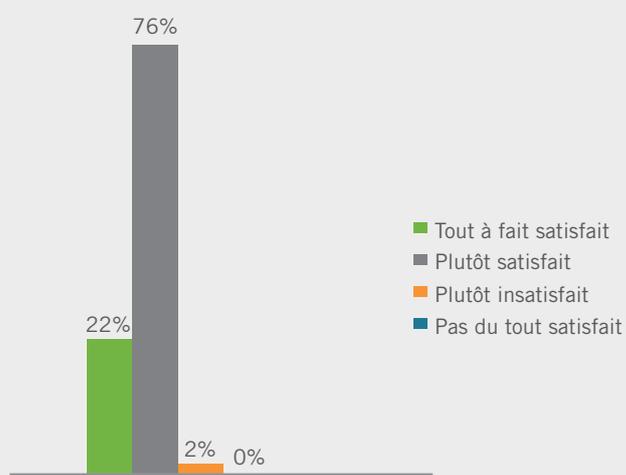
ENQUÊTE DE MESURE DE SATISFACTION À CHAUD 4^{ÈME} TRIMESTRE 2013

Agence virtuelle

Echantillon de 50 personnes, composé de 80% d'allocataires et de 20% d'affiliés

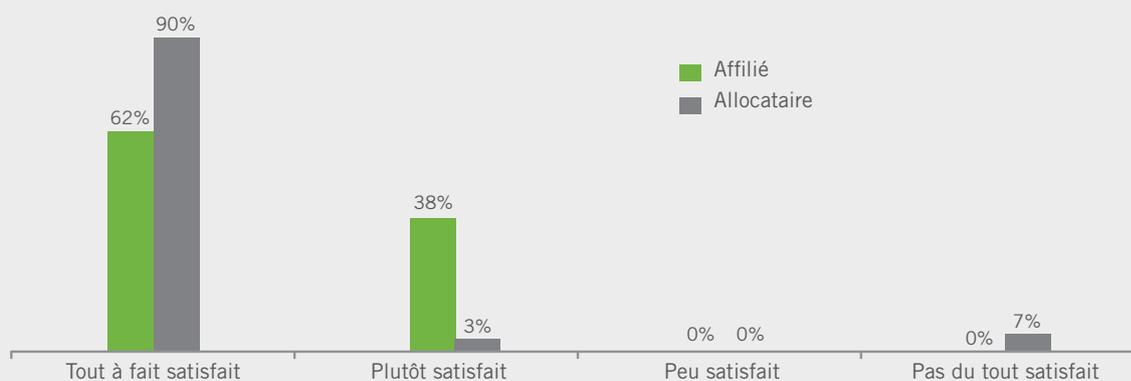
Satisfaction globale par rapport à la prestation rendue (tous modes de contact confondus)

Êtes-vous globalement satisfait de la prestation rendue ?



Satisfaction par rapport à la qualité de traitement des réclamations

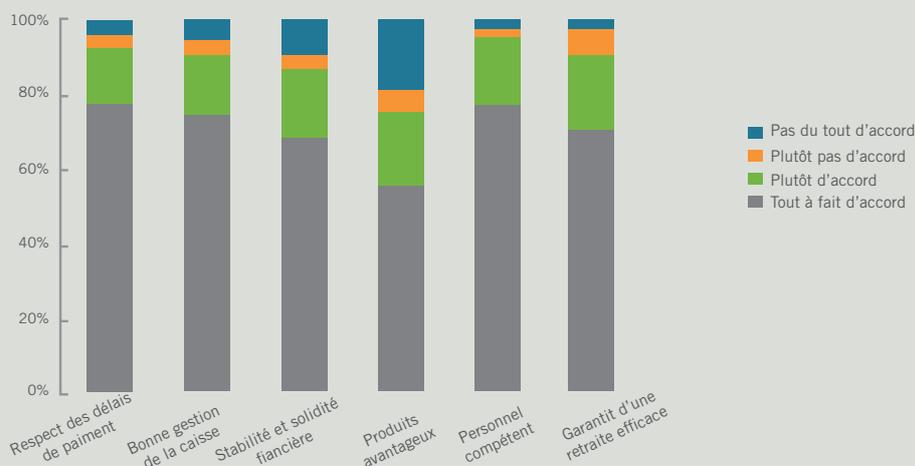
Quel est votre degré de satisfaction du traitement apporté à votre réclamation ?



BAROMÈTRE ANNUEL D'IMAGE ET DE SATISFACTION DE LA CIMR

Étude réalisée par le cabinet d'études Eigen Value

CIBLE ALLOCATAIRES - échantillon de 310 allocataires CIMR

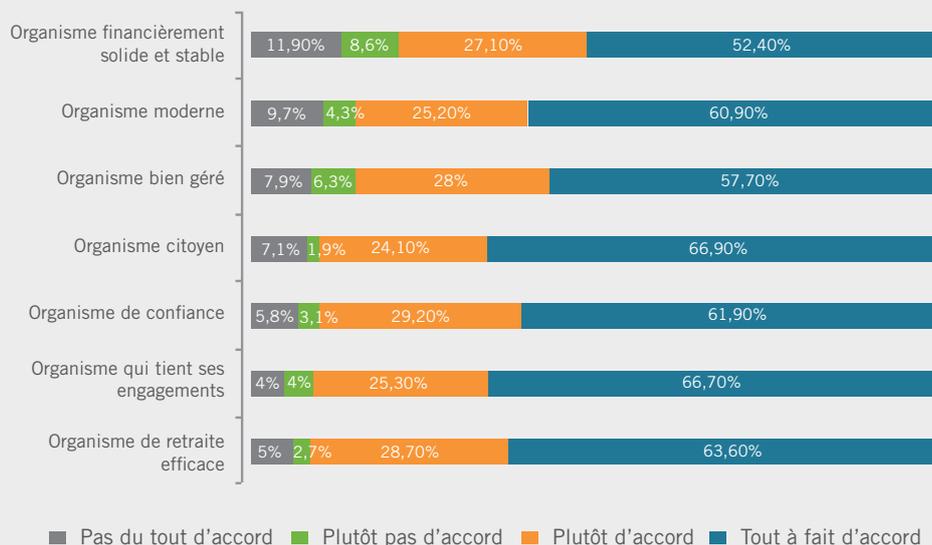


PROXIMITÉ ET RELATION CLIENT

Sur la base des résultats du baromètre, l'approche relation client adoptée par la CIMR est globalement perçue positivement par les allocataires.

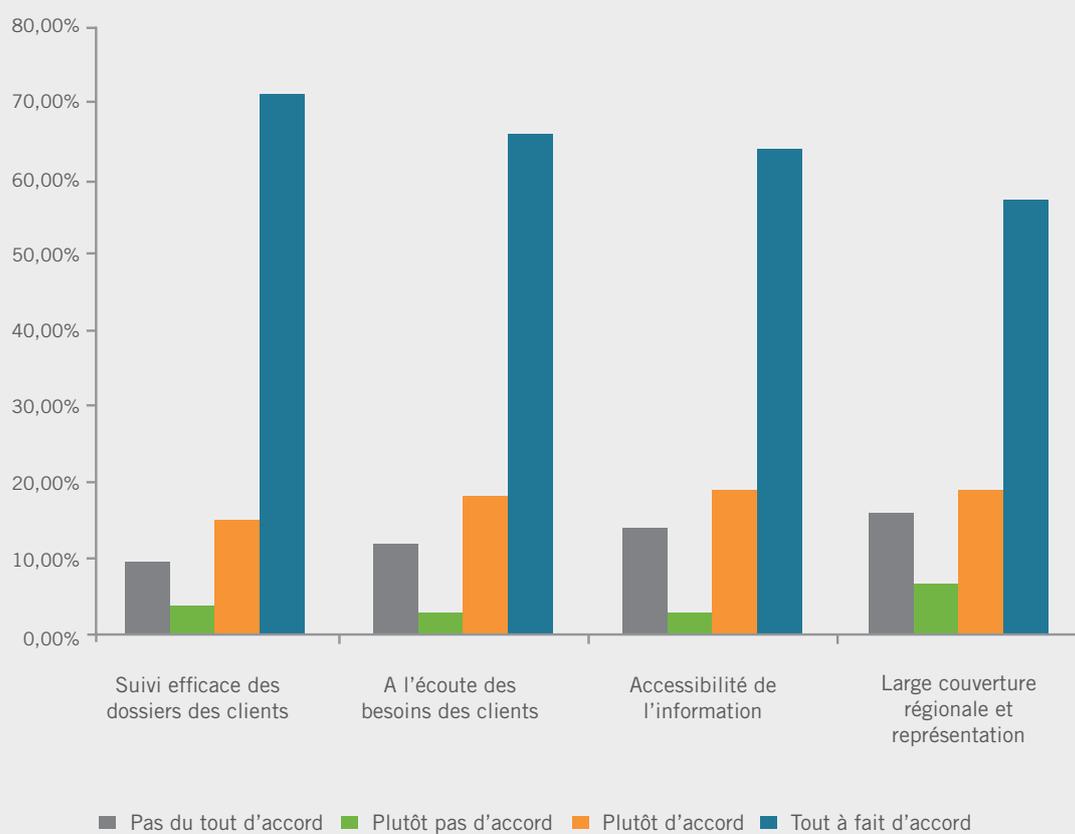
- 92,1 % des répondants jugent la CIMR en tant qu'organisme de retraite qui fournit de l'information à ses clients et 89,9% trouvent qu'elle est à l'écoute de leurs besoins.
- 79,1 % constatent que la CIMR dispose d'une large représentation régionale.

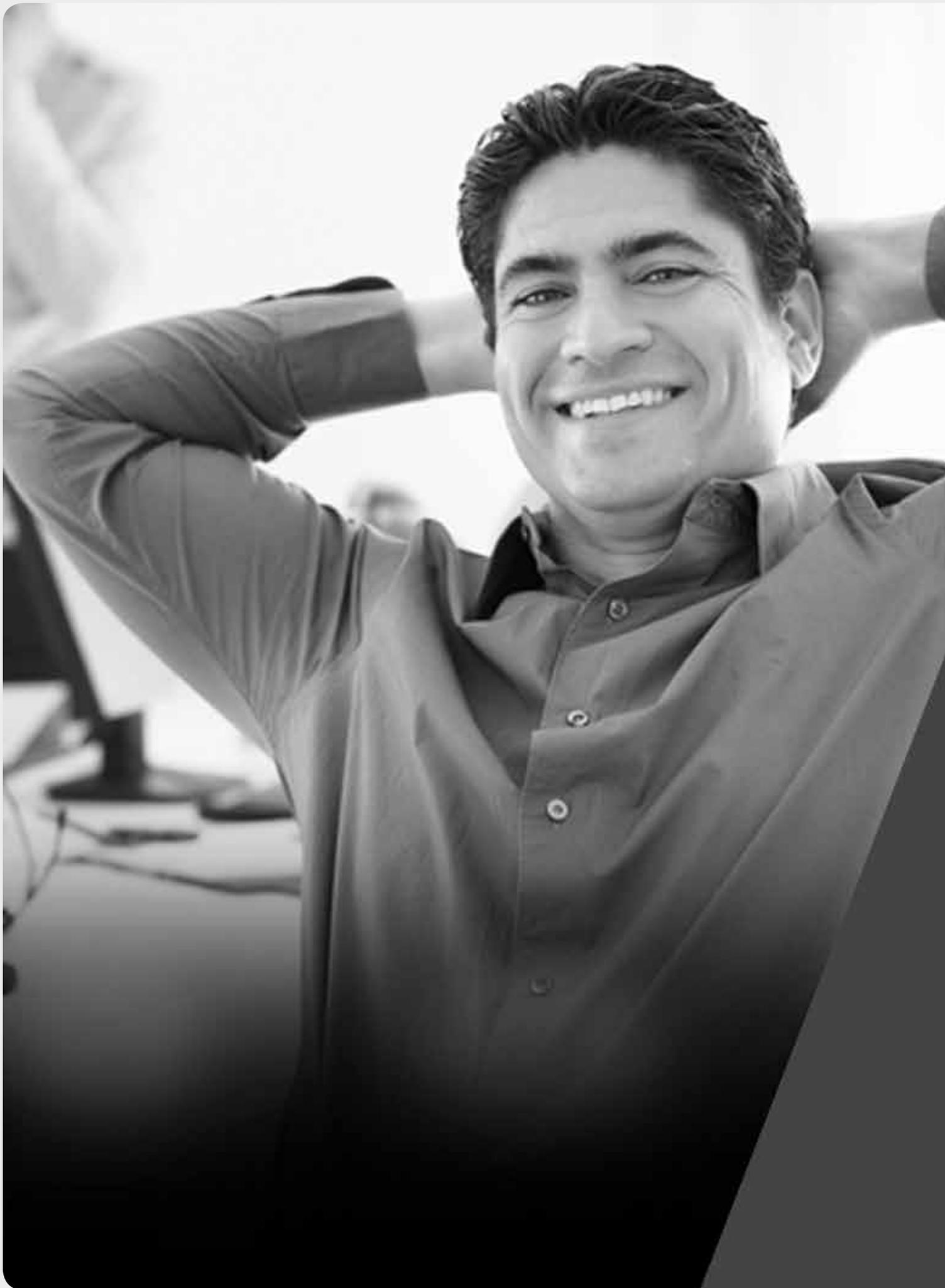
CIBLE ADHÉRENTS - échantillon de 321 entreprises de tailles différentes de moins de 50 jusqu'à plus de 100 personnes.



BAROMÈTRE ANNUEL D'IMAGE ET DE SATISFACTION DE LA CIMR

CIBLE AFFILIÉS - échantillon de 217 salariés affiliés





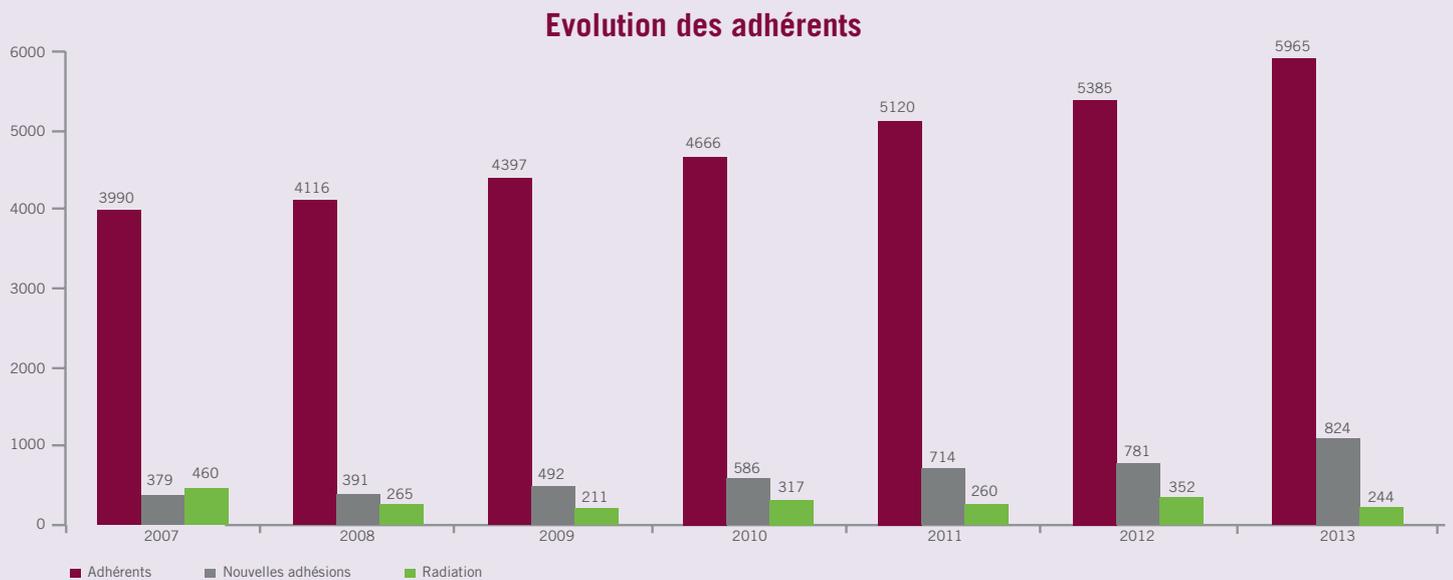
25

ACTIVITÉ DE LA CIMR EN 2013



ACTIVITÉ DE LA CIMR EN 2013

LES ADHÉRENTS DE LA CIMR

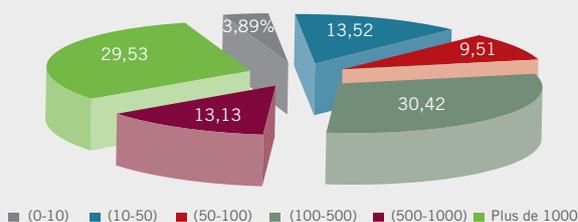


Le nombre d'adhérents à la CIMR s'est établi en 2013 à **5965** entreprises, enregistrant ainsi une augmentation de **11%** par rapport à 2012.

244 entreprises radiées donnant lieu à un montant de **210 417 769.52 DH** au titre des indemnités de radiation.

824 nouvelles adhésions, soit une amélioration de l'ordre de **6%** du nombre des nouvelles adhésions

Poids de la masse salariale par taille d'adhérent



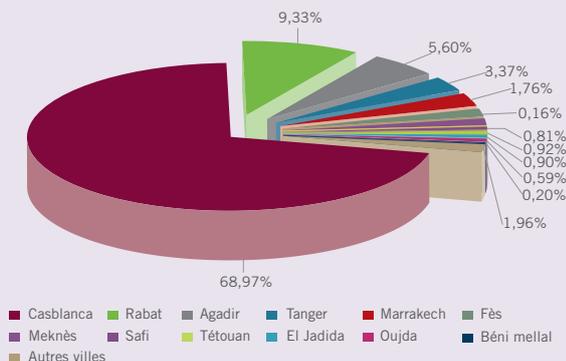
Les entreprises adhérentes à la CIMR

employant **100** personnes et plus pèsent **73%** en masse salariale.



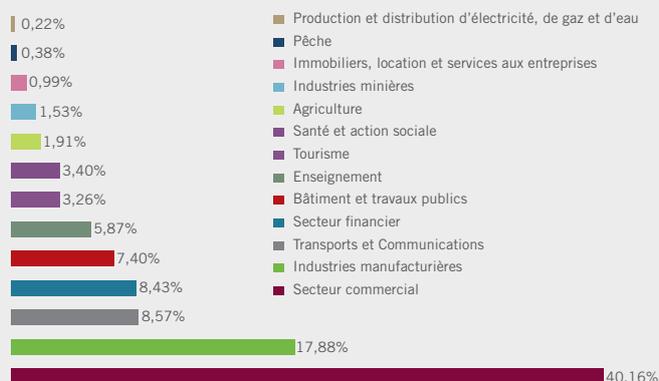
ACTIVITÉ DE LA CIMR EN 2013

Répartition des adhérents par ville



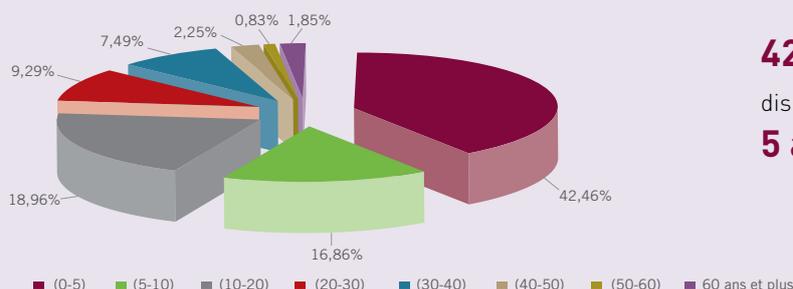
Casablanca, Rabat et Agadir sont les villes qui regroupent le plus d'entreprises adhérentes à la CIMR avec respectivement un taux de présence de **69%, 9,33% et 5,60%**

Répartition des adhérents par secteur d'activité

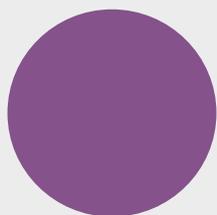


L'analyse de la répartition des adhérents de la CIMR par secteur d'activité montre que le secteur commercial se positionne en tête du classement avec **40,16%**, suivi du secteur des industries manufacturières.

Répartition des adhérents par ancienneté dans le régime CIMR



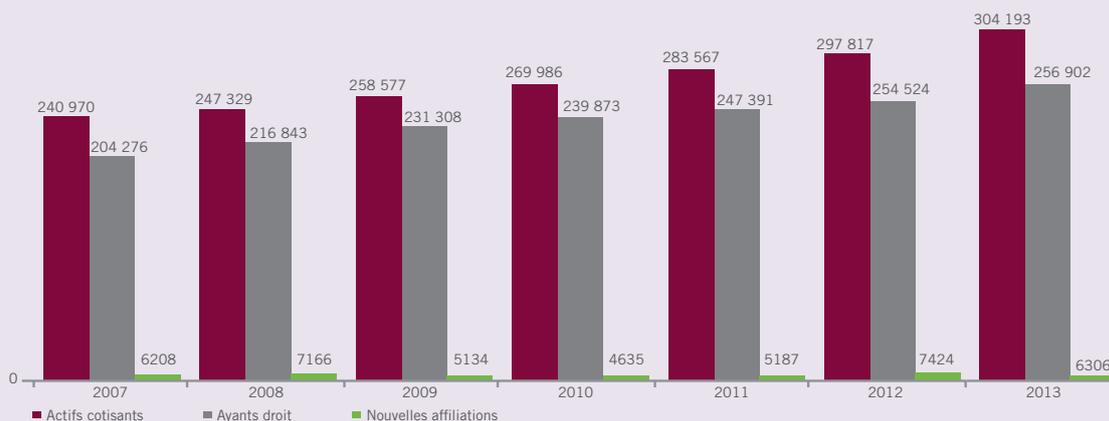
42,46% des adhérents de la CIMR dispose d'une ancienneté d'au moins **5 années.**



ACTIVITÉ DE LA CIMR EN 2013

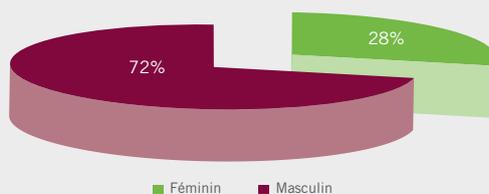
LES AFFILIÉS DE LA CIMR

Evolution des actifs

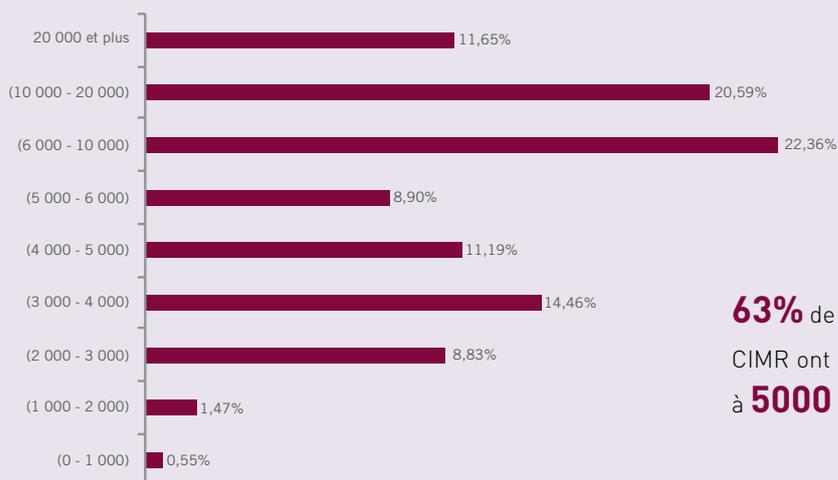


En 2013, **564 095** salariés affiliés : **304 193** actifs cotisants **256 902** ayants droit
Dont **6 306** nouveaux affiliés.

Répartition des actifs cotisants par sexe



Répartition des affiliés cotisants par tranche de salaire mensuel



63% de l'ensemble des actifs cotisants de la CIMR ont perçu un salaire mensuel supérieur à **5 000 Dh** au cours de l'année **2013**.

Répartition des actifs cotisants par ville



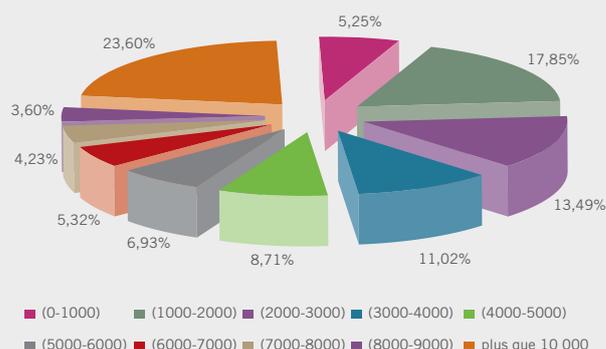
Les villes de Casablanca, Rabat et Tanger regroupent les plus d'actifs cotisants avec respectivement **71,89%**, **11,70%** et **5,38%** de la population des affiliés CIMR en **2013**.

Répartition des affiliés par taux de cotisation

Taux de cotisation	Effectif	Poids
3,00%	73 570	24,19%
3,75%	5 672	1,86%
4,50%	32 070	10,54%
5,25%	2 674	0,88%
6,00%	164 052	53,93%
7,00%	3 052	1,00%
7,50%	579	0,19%
8,00%	19 698	6,48%
8,50%	38	0,01%
9,00%	307	0,10%
9,50%	6	0,00%
10,00%	2 270	0,75%
11,00%	11	0,00%
12,00%	194	0,06%
Total	304 193	100%

En **2013**, **53%** des affiliés ont cotisé à plus de **6%**.

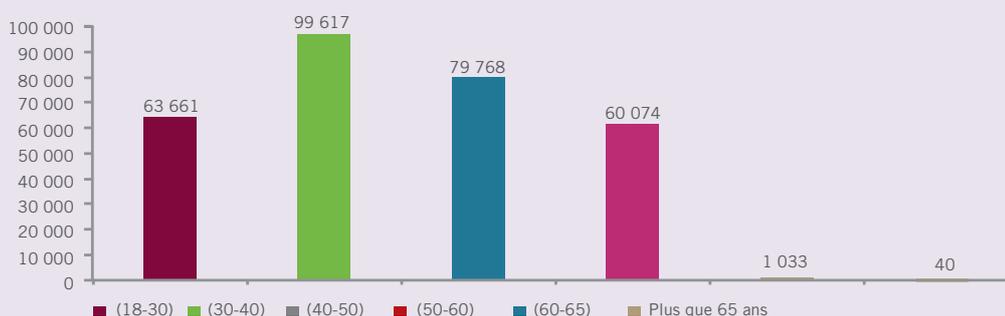
Tranche de la contribution salariale



69 % des actifs cotisants ont contribué à moins de **7000 Dh**.

La contribution annuelle moyenne est ainsi passée de **7294 Dh** en **2012** à **7599** en **2013**, soit une évolution de **4,2%**.

Répartition des affiliés par tranche d'âge

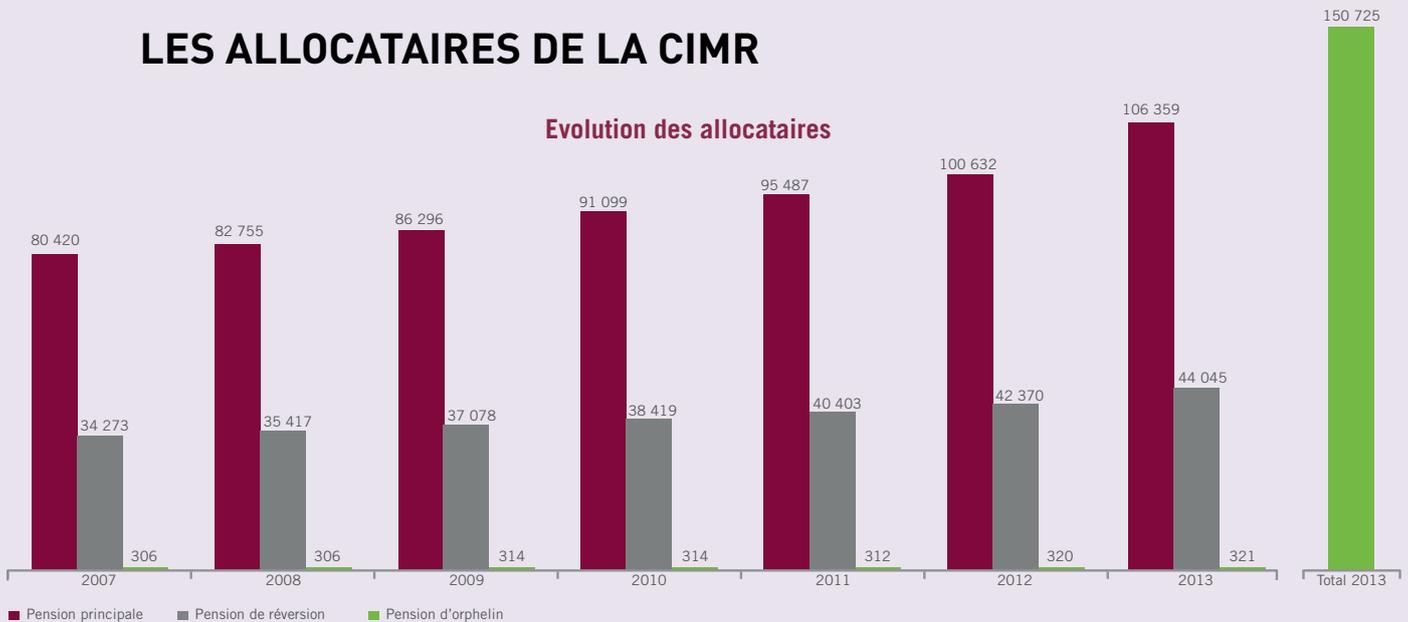




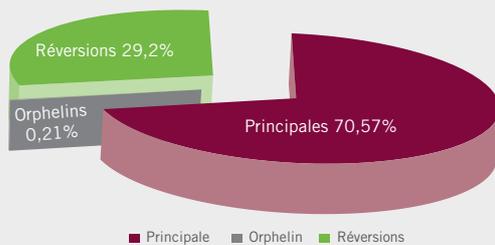
ACTIVITÉ DE LA CIMR EN 2013

LES ALLOCATAIRES DE LA CIMR

Evolution des allocataires

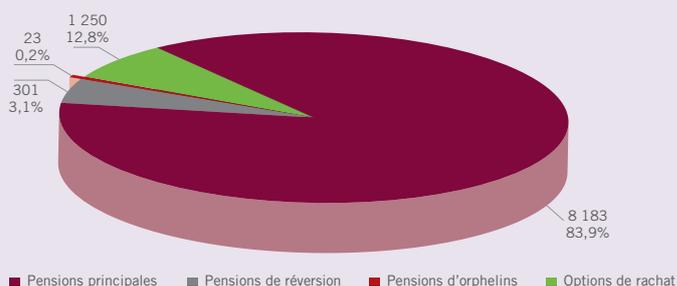


Répartition des allocataires en 2013 par nature de pension



Au 31 décembre **2013**,
106 359 Pensions principales
44 045 Pensions de réversion
321 Pensions d'orphelin

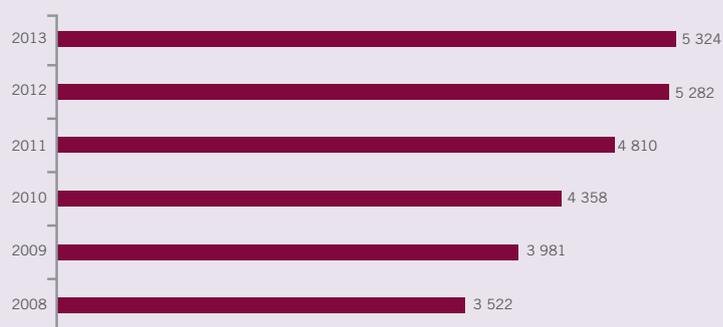
Nouvelles liquidations par nature de pension



9 757 nouvelles liquidations en
2013 contre **9 050** en **2012**,
 soit une évolution de **7,81%**.

Contributions

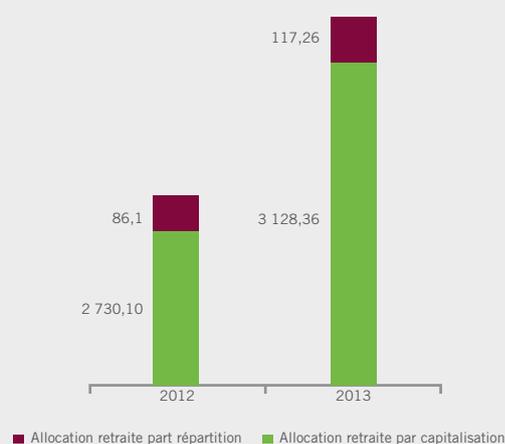
Evolution des contributions de retraite en millions de DH



Le total des contributions globales (part patronale, part salariale et cotisations des adhérents) est passé de **5282** millions de dirhams en **2012** à **5324** millions de dirhams en **2013**, enregistrant ainsi une augmentation de **1%**.

Prestations

Evolution des pensions servies en Mdh



Les allocations versées ou dues au titre de l'exercice **2013** se sont élevées à **3 245,63** millions de dirhams contre **2 916,20 millions de Dh** en **2012**, marquant une diminution de **15,25%** due à l'annulation des pensions dormantes.

LES PARAMETRES DU REGIME DE LA CIMR EN 2013

SALAIRE DE RÉFÉRENCE

En vertu des dispositions de l'article 6 du Règlement Intérieur, le salaire de référence a évolué de 3,77% pour passer de 21 en 2012 à 21,80 en 2013.

VALEUR DU POINT DE LIQUIDATION

Conformément aux dispositions de l'article 13 du Règlement Intérieur, la valeur du point de liquidation a évolué de 4,52% pour passer de 12,55 en 2012 à 13,11 en 2013.

VALEUR DU POINT EN SERVICE

Le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 26 avril 2013, après examen du bilan actuariel de l'exercice 2012, a décidé de faire évoluer la valeur du point en service de 1,25% soit à un rythme légèrement supérieur à l'inflation, pour passer de 11,86 en 2012 à 12 en 2013.

REVALORISATION DE L'OPTION CAPITAL

Le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 26 avril 2013, après examen du bilan actuariel de l'exercice 2012, a décidé de maintenir les taux de rendement et de revalorisation à appliquer à l'Option Capital pour l'exercice 2013, aux niveaux fixés en 2012 :

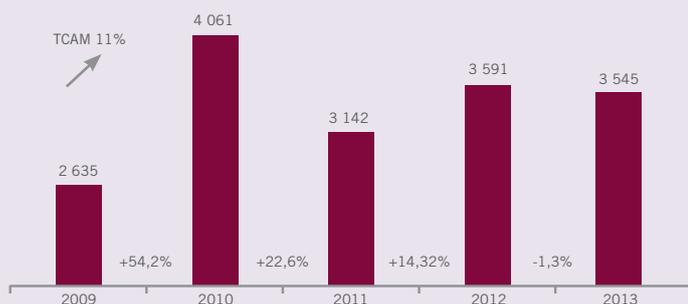
- Taux de rendement : 3,25%
- Taux de revalorisation : 0,25%.



ACTIVITÉ DE LA CIMR EN 2013

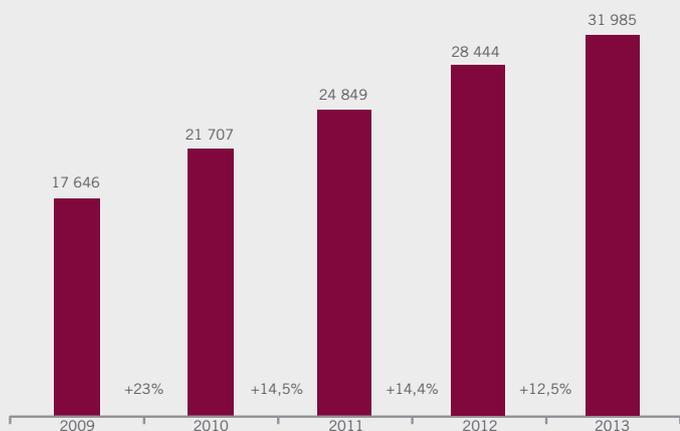
La réserve de prévoyance

Evolution de la dotation à la réserve de prévoyance, en millions de Dh



L'année **2013** a été marquée par un excédent d'exploitation de **3 545 millions de Dh** par rapport à **3 591 millions de Dh** au titre de l'exercice précédent, soit une légère baisse de **1,3%**.

Evolution de la réserve de prévoyance, en millions de Dh



Conformément aux dispositions statutaires, la réserve de prévoyance a été affectée pour le montant total de l'excédent d'exploitation.

Elle est passée de **28 444 millions de Dh** à **31 985 millions de Dh**, représentant une progression de **12,5%**.

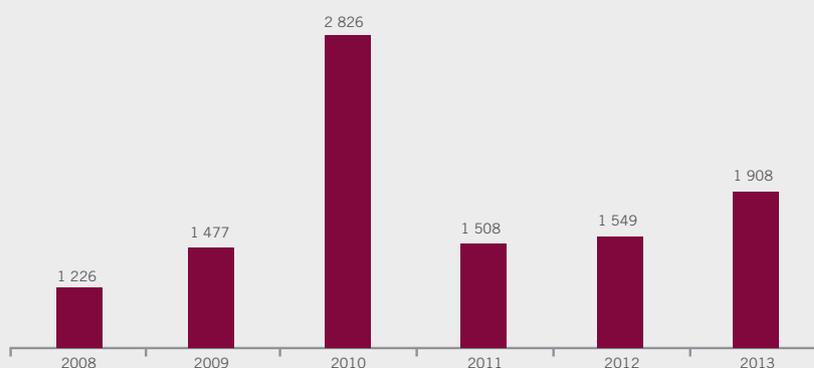
Les revenus financiers

En 2013, les revenus de valeurs mobilières de placements, augmentés des plus-values réalisées, comptabilisés au cours de l'exercice, ont totalisé un montant de **2 179,5 millions de Dh** contre **1 797,1 millions de Dh** en 2012.

	2013	2012	Variation
PRODUITS DES PLACEMENTS	2 179,5	1 797,1	21,3%
Revenus de valeurs Mobilières	558,2	530,2	5,3%
Profit sur réalisation Valeurs Mobilières	1 305,2	1 147,6	13,7%
Gains de change	0,1	16,1	-99,6%
Intérêts et autres produits de placements	133,7	32,4	312,7%
Reprise sur charges de placements	182,3	70,8	157,6%
CHARGES DES PLACEMENTS	270,9	247,5	9,5%
Droits de garde sur Titres	3,7	3,8	-1,6%
Frais sur Opérations Titres	9,0	11,9	-23,9%
Pertes de change	0,1	16,1	-99,2%
Pertes sur réalisation de valeur immobilière	11,8		100%
Frais de gestion patrimoine immobilier	0,4	0,5	-33,3%
Retenues à la source sur portefeuille	14,1	12,7	10,6%
Dotations sur placement	231,8	202,5	14,5%
RESULTAT FINANCIER	1 908,5	1 549,6	23,2%

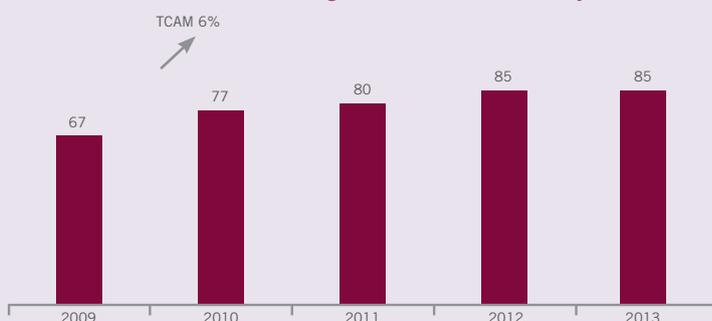
Globalement, les produits du patrimoine et plus-values, nets des charges, des pertes et des dotations et reprises sur provisions pour dépréciation de titres, ont totalisé **1 908,5 millions de Dh** contre **1 549,6 millions de Dh en 2012**, enregistrant une hausse de **358,9 millions de Dh**, soit une augmentation de **23,2%**.

Evolution du résultat financier en Mdh



Les frais de gestion

Evolution des frais généraux, Hors Exceptionnels, en millions de DH



Le total des frais généraux hors DEA et charges exceptionnelles est passé de **84.67 millions de Dh** en **2012** à **85.31 millions de Dh** en **2013**, soit une évolution de **0,75%**.

Rapportés au total des produits techniques, les frais généraux hors éléments exceptionnels représentent **1,42%**, contre **1,37%** l'exercice précédent, marquant ainsi une augmentation de **3,81%**. En tenant compte des éléments exceptionnels, ce rapport passe à **1,29%** contre **1,42%** l'exercice précédent soit une baisse de **-9%**.





35

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2013

- LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2013
- LE BILAN ACTUARIEL 2013



LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2013

BILAN AU 31 DECEMBRE 2013

- ACTIF

ACTIF	Exercice 31/12/2013			Exercice 31/12/2012
	Brut	Amort	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	31,170,917,788.95	471,033,881.45	30,699,883,907.50	27,135,392,703.17
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	316,585.00	316,585.00	-	0.03
Frais préliminaires	-	-	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	316,585.00	316,585.00	-	0.03
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11,151,400.46	3,499,802.44	7,651,598.02	2,899,317.32
Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	-
Brevets marques droits et valeurs similaires	11,151,400.46	3,499,802.44	7,651,598.02	2,899,317.32
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	199,806,414	79,427,544	120,378,869	108,186,939
Terrains	15,585,000.00	-	15,585,000.00	15,585,000.00
Constructions	128,871,754.49	39,710,139.73	89,161,614.76	74,920,777.74
Installations techniques matériel et outillage	2,606,320.49	1,420,656.59	1,185,663.90	1,675,687.99
Matériel de transport	18,400.00	18,400.00	-	-
Mobilier Matériel de bureau aménagements divers	43,922,544.44	37,603,487.13	6,319,057.31	6,770,607.52
Autres immobilisations corporelles	1,787,592.93	674,861.04	1,112,731.89	728,615.88
Immobilisations corporelles en cours	7,014,801.44	-	7,014,801.44	8,506,249.43
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	30,959,643,389.70	387,789,949.52	30,571,853,440.18	27,024,306,446.82
Prêts immobilisés	14,834,939.18	-	14,834,939.18	14,202,799.40
Autres créances financières	753,293,392.87	-	753,293,392.87	759,284,241.87
Titres de participation	12,573,307,510.15	387,789,949.52	12,185,517,560.63	11,123,250,216.74
Placements immobiliers	87,505,720.69	-	87,505,720.69	26,786,874.26
Dépôts en comptes indisponibles	-	-	-	-
Autres placements immobilisés	17,530,701,826.81	-	17,530,701,826.81	15,100,782,314.55
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF	-	-	-	-
Diminution des créances immobilisées et des placements	-	-	-	-
Augmentation des dettes de financement	-	-	-	-
ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)	3,394,863,580.40	1,562,718,546.91	1832145033.486	1687036136.9
Assurés pensions et comptes rattachés	256,319,380.15	126,542,114.40	129,777,265.75	32,781,661.93
Cotisants adhérents contribuant et comptes rattachés	2,138,528,215.82	536,250,949.38	1,602,277,266.44	1,603,120,847.22
Stocks	-	-	-	-
Fournisseurs débiteurs	3,605,920.20	-	3,605,920.20	-
Personnel débiteurs	1,228,602.64	-	1,228,602.64	794,492.86
État débiteur	-	-	-	-
Autres débiteurs	5,722,726.32	3,824,562.05	1,898,164.27	1,145,393.51
Comptes de régularisation - actif	989,458,735.27	896,100,921.08	93,357,814.19	49,193,741.38
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT	-	-	-	-
Titres et valeurs de placement	-	-	-	-
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (ELEMENTS CIRCULANTS)	-	-	-	-
TRESORERIE-ACTIF	16,163,442.54	0.00	16,163,442.54	138,621,852.98
Chèque et valeurs à encaisser	-	-	-	-
Banques TGR C,C,P,	16,098,313.18	-	16,098,313.18	138,564,996.57
Caisses régies d'avances et accreditifs	65,129.36	-	65,129.36	56,856.41
TOTAL	34,581,944,811.89	2,033,752,428.36	32,548,192,383.53	28,961,050,693.05

BILAN AU 31 DECEMBRE 2013

- PASSIF

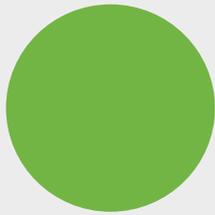
PASSIF	Exercice 31/12/2013	Exercice 31/12/2012
FINANCEMENT PERMANENT	31 989 445 739,72	28 449 136 779,19
RESERVES DE PREVOYANCE	31 986 258 199,20	28 440 559 073,59
Réserves exercices précédents	28 440 559 073,59	24 848 815 225,32
Réserve de l'exercice	3 545 699 125,61	3 591 743 848,27
RESERVES POUR FLUCTUATION PORTEFEUILLE	-	-
Réserves exercices précédents		
Réserve de l'exercice		
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES	-	-
Subvention d'investissements		
Provisions réglementées		
DETTES DE FINANCEMENT	-	-
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement		
PROVISION DURABLES POUR RISQUE ET CHARGES	3 187 540,52	8 577 705,60
Provision pour risque	3 187 540,52	8 577 705,60
Provision pour charges		
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF	0,00	0,00
Augmentation des créances immobilisées et des placements		
Diminution des dettes de financement et des provisions		
PASSIF CIRCULANT (hors trésorerie)	538 718 643,38	500 387 282,55
DETTES DE PASSIF CIRCULANT	538 718 643,38	500 387 282,55
Assurés pensionnés et comptes rattachés	408 318 568,38	381 109 856,04
* Allocations Échues non Payées	408 318 568,38	380 738 027,12
* Chèques Remboursement de cotisations salariale		371 828,92
Cotisants et contribuants créditeurs	70 715 589,23	72 392 694,76
Retenues sur pensions		
Fournisseurs et comptes rattachés	24 431 396,71	18 017 282,79
Personnel créditeur	1 540 529,93	121 652,28
Organismes sociaux créditeurs	925 171,64	559 919,94
Etat créditeur	21 405 003,87	17 659 293,90
Comptes d'associés créditeurs		
Autres créanciers	4 767 046,00	5 430 069,78
Comptes de régularisation - passif	6 615 337,62	5 096 513,06
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES		
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (ELEMENTS CIRCULANTS)		
TRESORERIE	20 028 000,43	11 526 631,31
TRESORERIE-PASSIF	20 028 000,43	11 526 631,31
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques	20 028 000,43	11526631,31
TOTAL	32 548 192 383,53	28 961 050 693,05



COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 31 DECEMBRE 2013

Libellé	Opération		Totaux de l'exercice Exercice 31/12/2013	Totaux de l'exercice précédent 31/12/2012
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
	1	2	3=1+2	3=1+2
1 COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS	5 999 875 996,79		5 999 875 996,79	6 182 054 156,22
Cotisations Adhérents	2 195 280,00		2 195 280,00	1 465 680,00
Cotisations de retraite	5 324 160 150,60		5 324 160 150,60	5 282 438 094,39
* Contributions, Part patronale	2 998 350 201,39		2 998 350 201,39	2 981 273 210,08
* Contributions, Part salariale	2 325 809 949,21		2 325 809 949,21	2 301 164 884,31
Contributions spéciales	247 431 491,13		247 431 491,13	208 252 746,80
* Surprimes & Rachats services passés	117 458 647,01		117 458 647,01	110 170 928,63
* Contributions Assurances	12 707 691,05		12 707 691,05	11 968 836,93
* Rentes de capitalisation	117 265 153,07		117 265 153,07	86 112 981,24
Autres Produits d'exploitation	176 214 119,63		176 214 119,63	503 202 586,22
* Indemnités de radiation	146 811 824,27		146 811 824,27	483 030 159,22
* Intérêts de Retard Adhérents	29 402 295,36		29 402 295,36	20 172 427,00
Reprises d'exploitation, transferts de charges	249 874 955,43		249 874 955,43	186 695 048,81
2 PRESTATIONS ET FRAIS	4 285 255 323,89		4 285 255 323,89	4 052 162 020,52
Prestation de retraite	3 889 449 296,70		3 889 449 296,70	3 363 148 623,26
* Allocations retraites, part répartition	3 128 366 584,37		3 128 366 584,37	2 730 090 843,55
* Allocations retraites, part capitalisation	117 265 153,07		117 265 153,07	86 112 981,24
* Option en capital	497 857 473,92		497 857 473,92	426 320 057,90
* Remboursements de Cotisations Salariales	119 522 662,86		119 522 662,86	100 538 830,06
* Allocations Option de Rachat	26 437 422,48		26 437 422,48	20 085 910,51
Dotations d'exploitation	395 806 027,19		395 806 027,19	689 013 397,26
* Dotations Provisions Créances Adhérents Litigieux & Radiés	395 806 027,19		395 806 027,19	649 374 207,74
* Dotations Provisions Créances Rentes Viagères	-		-	39 639 189,52

3	RESULTAT DES OPERATIONS TECHNIQUES (1-2)	1 714 620 672,90		1 714 620 672,90	2 129 892 135,70
4	PRODUITS DES PLACEMENTS	2 179 490 572,22		2 179 490 572,22	1 797 129 994,17
	Revenus de valeurs Mobilières	558 167 963,04		558 167 963,04	530 285 107,03
	Profit sur réalisation Valeurs Mobilières	1 305 262 239,83		1 305 262 239,83	1 147 594 439,56
	Gain de change	73 252,79		73 252,79	16 118 694,58
	Intérêts et autres produits de placements	133 668 589,15		133 668 589,15	32 367 144,14
	* Intérêts Fonds de dépôt	131 623 963,15		131 623 963,15	30 581 442,51
	* Intérêts prêts personnel	427 207,76		427 207,76	416 144,35
	* Revenus locatifs	1 617 418,24		1 617 418,24	1 369 557,28
	Reprise sur charges de placements	182 318 527,41		182 318 527,41	70 764 608,86
	* Reprise sur provisions loyers Immeuble	-		-	-
	* Reprise sur provisions de titres	182 318 527,41		182 318 527,41	70 764 608,86
	* Reprise sur Prv pour perte de changes	-		-	-
5	CHARGES DES PLACEMENTS	270 944 288,83	-	270 944 288,83	247 513 145,18
	Droits de garde sur Titres	3 739 151,95		3 739 151,95	3 779 823,32
	Frais sur Opérations Titres	9 042 509,29		9 042 509,29	11 885 763,36
	Pertes de changes	128 279,59		128 279,59	16 145 825,81
	Pertes sur réalisation Valeurs Mobilières	11 829 964,90		11 829 964,90	-
	Frais de gestion patrimoine immobilier	361 669,86		361 669,86	544 418,98
	Retenues à la source sur portefeuille	14 050 501,80		14 050 501,80	12 702 393,53
	Dotations sur placement	231 792 211,44		231 792 211,44	202 454 920,18
	* Dotations Prv dépréciation des titres	231 322 932,72		231 322 932,72	201 985 641,46
	* Dotations Prv Créances loyer	469 278,72		469 278,72	469 278,72
	* Dotations Prv pour perte de changes	-		-	-
6	RESULTAT FINANCIER (4-5)	1 908 546 283,39		1 908 546 283,39	1 549 616 848,99
7	CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION	85 311 511,52	-	85 311 511,52	84 676 143,08
	Achats consommés de matières et fournitures	4 277 836,24		4 277 836,24	8 364 499,89
	Autres charges externes	27 820 418,88		27 820 418,88	22 662 035,95
	Charges de personnel	42 319 526,36		42 319 526,36	44 211 406,66
	Dotations amortissements des immobilisations	10 893 730,04		10 893 730,04	9 438 200,58
8	PRODUITS DE GESTION NON COURANTS	28 765 424,20	-	28 765 424,20	9 671 160,35
	Produits de cessions d'immobilisations			-	-
	Autres produits non courants	23 289 740,45		23 289 740,45	2 054 719,35
	Reprises non courantes, transfert de charges	5 475 683,75		5 475 683,75	7 616 441,00
9	CHARGES DE GESTION NON COURANTES	20 921 743,36	-	20 921 743,36	12 760 153,69
	Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées			-	-
	Autres charges non courantes	20 493 588,14		20 493 588,14	7 639 676,70
	Dotations non courantes	428 155,22		428 155,22	5 120 476,99
10	RESULTAT DE GESTION NON COURANT (8-9)	7 843 680,84	-	7 843 680,84	3 088 993,34
11	RESULTAT DE GESTION (3+6-7+10)	3 545 699 125,61		3 545 699 125,61	3 591 743 848,27
12	Dotation à la réserve de prévoyance	3 545 699 125,61		3 545 699 125,61	3 591 743 848,27
13	RESULTAT NET DE GESTION	-		0,00	0,00



BILAN ACTUARIEL 2013

PREAMBULE

Le présent bilan actuariel 2013 expose l'état du régime à la fin de l'exercice 2013, c'est-à-dire onze ans après la prise d'effet de la réforme entérinée par l'AGE du 12 mars 2003.

Cette réforme a consacré la « répartition provisionnée » comme mode de gestion technique et financière du régime.

La gestion en répartition provisionnée nécessite que la situation du régime soit analysée régulièrement afin de s'assurer que la pérennité du régime est acquise sur des horizons glissants d'au moins 40 années.

Il a été décidé pour la CIMR de mener ces analyses annuellement, et c'est dans cet esprit que les bilans actuariels annuels depuis 2002 avaient été menés.

Des études sont menées régulièrement pour actualiser les hypothèses prises en compte dans l'élaboration du bilan actuariel. Elles concernent notamment la table de mortalité, la structure des nouveaux entrants et la dérive de leur salaire, la probabilité de liquidation des Ayants droit de plus que 65 ans ainsi que la probabilité de réactivation des pensions « dormantes ».

La table de mortalité retenue pour l'élaboration du bilan actuariel 2013 est la PF 60/64 avec une espérance de vie de 24,9 années à l'âge de 60 ans et une dérive de mortalité d'un trimestre par an.

Le bilan actuariel 2013 montre, comme ceux réalisés annuellement à partir de 2002, que le régime reste pérenne, mais cette pérennité ne s'affirmera dans le temps qu'au prix d'une augmentation régulière du nombre des actifs cotisants et d'un rendement adéquat du portefeuille financier. De même, l'évolution constatée dans l'espérance de vie incite à une grande vigilance dans le suivi du régime et au renforcement de ses réserves.

Par ailleurs, les tests réalisés sur le bilan actuariel 2013 conduisent à confirmer la grande sensibilité du régime à certaines hypothèses, du fait notamment de la couverture limitée des engagements par des actifs représentatifs.





BILAN ACTUARIEL 2013

VALORISATION DES ENGAGEMENTS

FONDS RETENU EN VALEUR COMPTABLE ET RENDEMENT À 6%

Les principales hypothèses du scénario de référence retenu pour les études actuarielles sont décrites à la section 2 et détaillées dans le Cahier d'Hypothèses Actuarielles. Elles respectent les dispositions de la réforme.

La valeur actuelle probable (VAP) des prestations s'élève en groupe semi-fermé ^(a) à :

En Mds DH	31/12/2013	31/12/2012	Ecart
Retraités et ayants cause	37,2	34,9	7%
Actifs et ayants droit	100,1	92,9	8%
Total	137,3	127,8	7%

Cette valeur actuelle probable se répartit en fonction des droits acquis ^(b) et des droits futurs de la façon suivante :

En Mds DH	31/12/2013	31/12/2012	Ecart
Droits acquis	84,7	78,9	7%
Droits futurs	52,6	48,9	7%
Total	137,3	127,8	7%

La valeur actuelle probable des ressources s'élève à :

En Mds DH	31/12/2013	31/12/2012	Ecart
VAP des ressources	60,2	55,9	8%

La réserve de prévoyance (calculée comme étant la valeur comptable du fonds de prévoyance) est évaluée à :

En Mds DH	31/12/2013	31/12/2012	Ecart
Réserve de prévoyance	32,0	28,4	13%

La valeur actuelle totale des ressources est donc évaluée à :

En Mds DH	31/12/2013	31/12/2012	Ecart
VAP total ressources	92,2	84,4	9%

(a) VAP des flux (prestations ou cotisations) en groupe semi-fermé : représente la valeur actuelle des flux financiers probables de la population actuelle des actifs et retraités (hors nouveaux entrants). Ces flux intègrent les droits passés et les droits futurs.

(b) Droits acquis : VAP des flux (prestations ou cotisations) financiers probables de la population actuelle des actifs et retraités en groupe fermé (hors nouveaux entrants). Ces flux intègrent uniquement les droits passés.

L'engagement net, non couvert par des cotisations futures ni par le fonds existant, s'élève à :

En Mds DH	31/12/2013	31/12/2012	Ecart
Engagement net non couvert	45,1	43,5	4%

Le taux de préfinancement (ratio de la valeur actuelle probable du total des ressources sur la valeur actuelle probable des prestations) et le taux de couverture (ratio de la valeur de la Réserve de Prévoyance sur la valeur actuelle probable des droits acquis) s'élèvent à :

En Mds DH	31/12/2013	31/12/2012	Ecart
Taux de préfinancement	67,2%	66,0%	2%
Taux de couverture	37,8%	36,1%	5%

AJUSTEMENTS PARAMÉTRIQUES DES PRINCIPALES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES À FIN 2013

Les hypothèses actuarielles retenues dans les études actuarielles sont résumées ci-dessous.

Hypothèse	Valeur retenue pour le Bilan Actuariel 2013	Valeur retenue pour le Bilan Actuariel 2012
Taux de rendement financier	6% (taux nominal)	6% (taux nominal)
Taux d'actualisation	6% (taux nominal)	6% (taux nominal)
Evolution annuelle du salaire des actifs	6% (taux nominal)	6% (taux nominal)
Evolution annuelle du salaire des nouveaux entrants	4% (taux nominal)	4% (taux nominal)
Evolution annuelle des actifs	0,50%	0,50%
Table de mortalité	PF 60/64 avec une espérance de vie de 24,9 ans à 60 ans et une dérive de 1 trimestre /an	PF 60/64 avec une espérance de vie de 24,6 ans à 60 ans et une dérive de 1 trimestre /an
Evolution annuelle du Salaire de Référence	4%	4%
Evolution annuelle de la Valeur du Point à la Liquidation	4%	4%
Evolution annuelle de la Valeur du Point en Service	1%	1%
Taux garanti sur le capital C.I.M.R.	3,25%+0,25%	3,25%+0,25%
Montant de la Réserve de Prévoyance	32,0 Mds	28,4 Mds

Les hypothèses de base du bilan 2012 ont été maintenues.



BILAN ACTUARIEL 2013

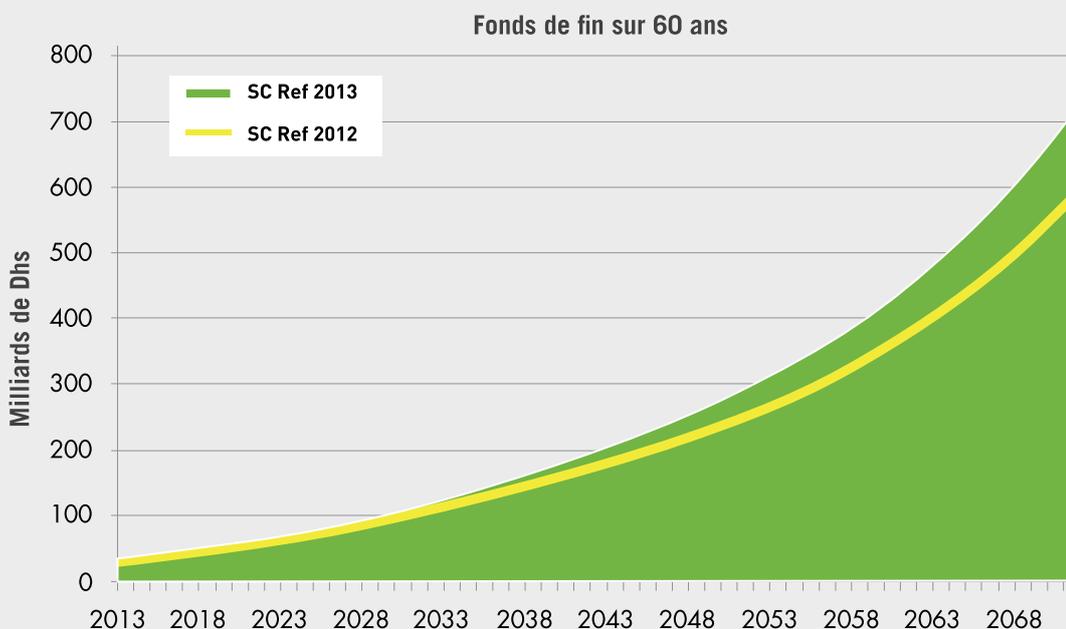
PROFIL DE LA RÉSERVE DE PRÉVOYANCE

Le principe de pérennité suppose que le profil de la réserve de prévoyance doit satisfaire deux conditions :

- Les valeurs du fonds ne doivent jamais être négatives,
- La tendance de variation du fonds doit être positive en fin de projection.

PROFIL DU FONDS AU 31/12/2013

Le fonds projeté en 2013 avec une comparaison du fonds à fin 2012 est présenté ci-dessous :



Le graphe montre que les deux principes de pérennité sont respectés puisque le fonds est toujours positif avec une tendance ascendante en fin de projection. La situation s'est améliorée par rapport à celle de 2012.

TESTS DE SENSIBILITÉ

Conformément aux prescriptions comptables internationales et dans un souci de clarté, une analyse de la sensibilité du profil du fonds en fonction de certaines variations d'hypothèses actuarielles a été effectuée.

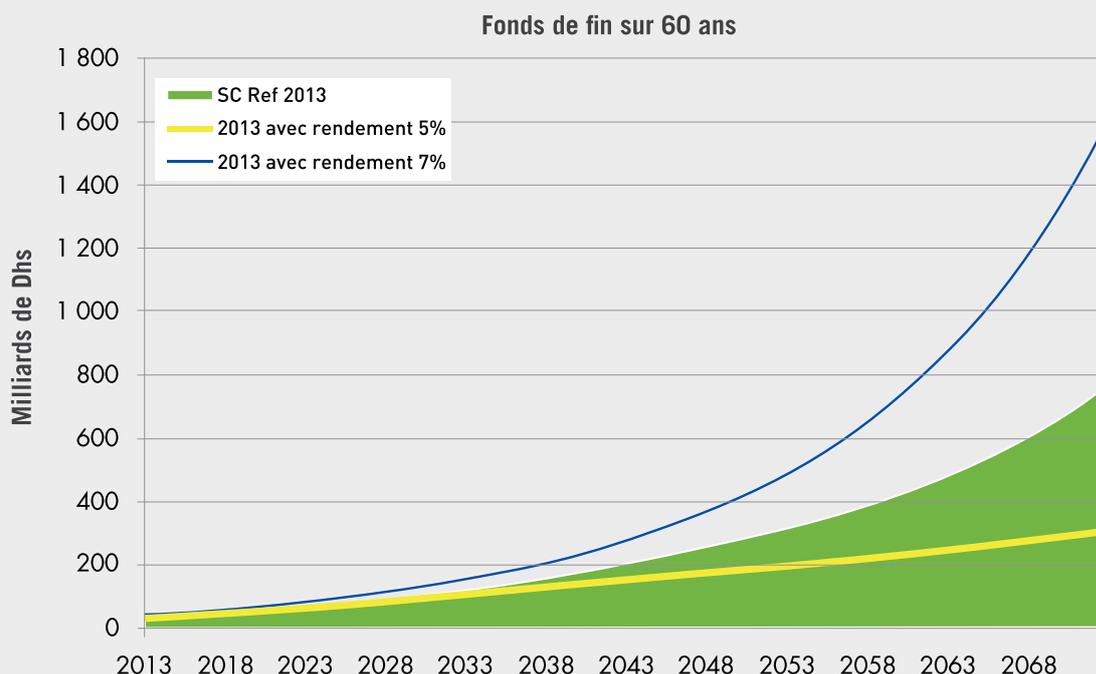
TAUX DE PLACEMENT

Les tests proposés prennent en compte une variation des taux de placement de + 1% et de - 1%. Le taux d'actualisation varie de la même façon.

Variation du taux de préfinancement et du taux de couverture :

En Mds DH	31/12/2013	Rendement +1%	Rendement -1%
Taux de préfinancement	67,2%	76,5%	58,1%
Taux de couverture	37,8%	43,4%	32,4%

Variation du profil de la Réserve de Prévoyance :

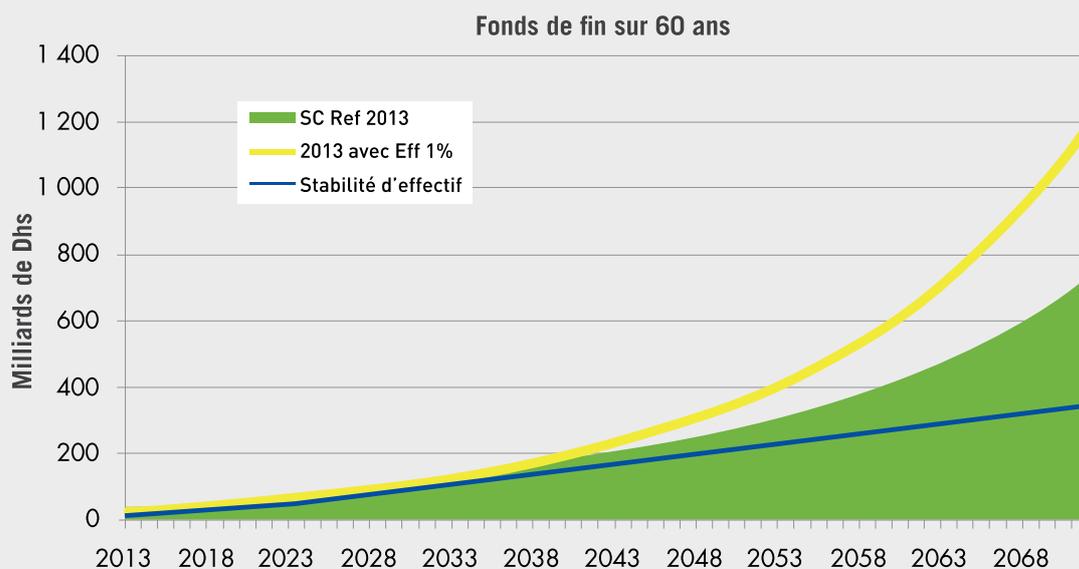


Le test montre que même avec un taux de rendement de 5%, le régime reste pérenne.

CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

Les tests proposés prennent en compte un taux d'évolution des actifs de 1% et une stabilité des effectifs au lieu de 0.5% par an.

Variation du profil de la Réserve de Prévoyance :



Le graphe montre, une fois de plus, la nécessité d'une augmentation régulière du nombre des actifs cotisants ou d'accéder à un statut qui lui permette de rallier dans l'avenir toutes les entreprises non adhérentes.

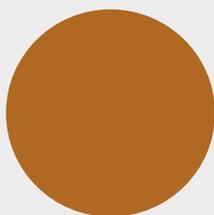
* VAP des flux (prestations ou cotisations) en groupe semi-fermé : représente la valeur actuelle des flux financiers probables de la population actuelle des actifs et retraités (hors nouveaux entrants). Ces flux intègrent les droits passés et les droits futurs.
 ** Droits acquis : VAP des flux (prestations ou cotisations) financiers probables de la population actuelle des actifs et retraités en groupe fermé (hors nouveaux entrants). Ces flux intègrent uniquement les droits passés.



47

AUDIT ET CERTIFICATIONS

- Rapport des Commissaires aux Comptes
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 15 des statuts de la CIMR exercice du 1er janvier au 31 décembre 2013
- Rapport de l'Actuaire Indépendant



RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2013



47, rue Allal Ben Abdellah
Casablanca
Maroc



104, boulevard Abdoumoumen
Casablanca
Maroc

Aux Adhérents de la
**Caisse Interprofessionnelle
Marocaine de Retraite (CIMR)**
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2013

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 23 Mai 2012, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la CIMR, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013. Ces états de synthèse font ressortir un montant de réserve de prévoyance de MAD 31.986.258.199,20 dont une réserve de l'exercice de MAD 3.545.699.125,61.

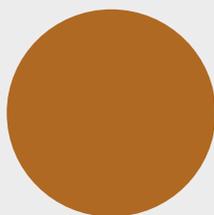
Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.



RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2013

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la CIMR au 31 décembre 2013 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par les statuts et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux adhérents avec les états de synthèse de la Caisse.

Casablanca, le 16 avril 2014

Les Commissaires aux Comptes

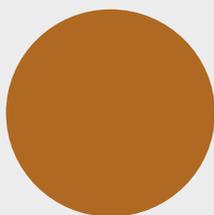
FIDAROC GRANT THORNTON

Faiçal MEKOUAR
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, Bd. Abdelmoumen
20 360 CASABLANCA
Tél. : 0522 423 423 (L.G)
Fax : 0522 423 400

Kamal MOKDAD
Associé Gérant



RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE 15 DES STATUTS DE LA CIMR EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2013



47, rue Allal Ben Abdellah
Casablanca
Maroc



101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca
Maroc

Aux Adhérents de la
**Caisse Interprofessionnelle
Marocaine de Retraite (CIMR)**
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 15 DES STATUTS DE LA CIMR EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2013

En notre qualité de commissaires aux comptes de la CIMR, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les statuts, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

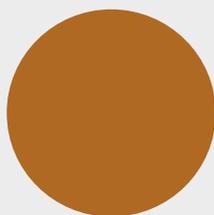
1. Conventions conclues au cours de l'exercice

1.1 Conventions d'avance en compte courant, rémunérées, accordées par la CIMR à ses filiales, détenues à 100%

En 2013, la CIMR procéda à la rémunération des avances en compte courant accordées à ses filiales détenues à 100%. Le solde de ces avances se détaille au 31 décembre 2013 comme suit :

- Larbel	:	149,3 MMAD
- Pasteur	:	36,7 MMAD
- Ranila	:	19,9 MMAD
- Nejma	:	13,2 MMAD

Ces avances sont rémunérées au taux de 3,5% HT, le détail des montants facturés au cours de l'exercice 2013 s'établit comme suit :



RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE 15 DES STATUTS DE LA CIMR EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2013

Filiale	Montants (en KMAD)				
	Intérêts HT	TVA	Intérêts TTC	Retenue à la source	Net facturé
LARBEL	5 227,38	522,74	5 750,12	1 045,48	4 704,64
NEJMA	463,50	46,35	509,84	92,70	417,15
RANILA	699,19	69,92	769,11	139,84	629,27
PASTEUR	1 287,20	128,72	1 415,93	257,44	1 158,48

Aucun encaissement n'est intervenu au cours de l'exercice au titre des intérêts dus par ces filiales.

2. Convention conclue au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

2.1 Convention d'avance en compte courant, non rémunérée, accordée par la CIMR à sa filiale Hawazine, détenue à 100%

La CIMR a accordé une avance en compte courant à sa filiale Hawazine détenue à 100%. Cette avance ne donne lieu à aucune rémunération.

Au 31 décembre 2013, le solde de cette avance s'établit à 1,6 MMAD.

Casablanca, le 16 avril 2014

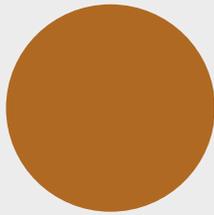
Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

Faïçal MEKOUAR
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

Kamal MOKDAD
Associé Gérant



RAPPORT

DE L'ACTUAIRE INDÉPENDANT



Paris, le 19 mars 2014

Monsieur Khalid CHEDDADI
Président Directeur Général
CIMR
100, Boulevard Abdelmoumen
20340 Casablanca
MAROC

Objet : Attestation de certification du bilan actuariel 2013

Monsieur le Président Directeur Général,

L'équipe MAZARS annonce par la présente le terme de la mission de certification du bilan actuariel 2013 de la **CIMR** conduite entre mi-février et fin mars 2014.

En effet, nous avons audité sur pièces et sur place l'ensemble du processus d'élaboration du bilan actuariel et ses résultats. Nos travaux ont été menés sur la base de nos outils internes et sur notre expérience des régimes de retraite par répartition provisionnée.

Sur la base de nos travaux, nous certifions que le bilan actuariel de la CIMR a été réalisé selon la procédure élaborée par la Caisse. En effet, après avoir examiné le cahier des hypothèses actuarielles ainsi que le cahier des procédures, nous validons les différents traitements sur les données, les calculs des projections financières et démographiques ainsi que les résultats de l'analyse prospective du régime obtenus par les actuaires de la CIMR.

Fait à Paris, pour valoir ce que de droit,

M. Nordine Choukar
Associé Mazars, Actuaire Qualifié IA

M. Nicolas Wesner
Senior Manager, Actuaire Associé IA

51, rue HENRI REGNAULT - 92075 PARIS - LA DÉFENSE CÉDEX
TEL : +33 (0)1 49 97 46 56 - FAX : +33 (0)1 49 97 60 17 - www.mazars.fr

MAZARS ACTUARIAL
SOCIÉTÉ D'ACTUARIAL-CONSIL
CAPITAL DE 88 500 EUROUS / RCS Nanterre 8142 405 321 - Siret 242 405 321 00049 - APE 741C
SIÈGE SOCIAL : 51, RUE HENRI REGNAULT - 92900 COURCOURONNES - TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 80 342 405 321

Praxity
MEMBER
GLOBAL ALLIANCE OF
INDEPENDENT FIRMS



55

ACTIVITÉ DES ORGANES DE GOUVERNANCE EN 2013



ACTIVITÉ DES ORGANES DE GOUVERNANCE EN 2013

Rapport du Comité d'Investissement

1. Une revue de la situation des marchés financiers et des performances de gestion interne et des sociétés de gestion sous mandat: le COMINVEST reçoit et analyse trimestriellement la vision de marché du management, sa déclinaison en stratégie et le dealflow en conséquence (avec quantité cible et limite de prix).

2. La validation des résultats de la gestion des risques financiers, des dépassements éventuels et de la liste des émetteurs privés autorisés en portefeuille.

3. Le Forecast et le suivi de la réalisation du budget de la gestion financière : le COMINVEST valide les prévisions annuelles de performances et de résultats des différentes classes d'actifs. Il veille en même temps à l'équilibre en validant le plan de financement et de trésorerie incluant les flux métiers et les produits financiers projetés.

4. L'Audit global des processus, des méthodes de travail et des résultats de la gestion financière par un cabinet externe. L'Audit intervient chaque 2/3 ans et c'est le 4ème de son genre depuis la réforme 2004 avec la capitalisation et le suivi des pistes d'amélioration recommandées par les différents auditeurs et experts métier externes.

5. Un focus sur des sujets importants. En 2013, le COMINVEST a échangé sur :

- la situation des participations dans les fonds immobiliers en portefeuille et des participations dans les projets immobiliers: l'expérience des fonds touristiques n'a pas eu les résultats escomptés chez tous les promoteurs de ces fonds sans exception mais à des degrés divers. Le constat retenu est qu'une participation dans des JV avec des professionnels et une implication directe dans le Conseil d'Administration donne de meilleurs résultats (projets du Nord avec ADI, JV avec AMUNDI..) le COMINVEST encourage le management à développer davantage ce mode opératoire sous son contrôle.

- La situation de MEDI 1 TV: la CIMR a participé à une augmentation de Capital réservée aux institutionnels marocains sur la base d'un BP prévoyant une sortie industrielle après l'atteinte de l'équilibre en 2018. A mi-parcours, MEDI1 TV n'a pas réalisé la totalité de ses objectifs financiers compte tenu du marasme du marché publicitaire, ce qui nécessite l'intervention des actionnaires sur la base d'un BP actualisé. La CIMR n'a pas souhaité suivre les injections de fonds demandés par le management et privilégie une sortie.

- La gestion obligataire et monétaire de la CIMR: la forte volatilité des taux longs et les risques accrus sur les titres privés nous ont conduit à affiner notre stratégie en réduisant la sensibilité du benchmark, en créant des fonds monétaires dédiés pour mieux maîtriser les fonds à court terme et enfin en profitant de la situation via l'acquisition de titres « longs » à des taux attractifs.

- 6. L'examen et l'approbation des projets d'investissement. Ainsi, le COMINVEST a approuvé:

ACTIONS COTEES

Achat 25% de AXA CREDIT. Le comité a approuvé l'opération et le pacte d'actionnaires.

Achat de 441 MDH d'actions cotées (+ 2.5% du portefeuille global) pour ajuster quelques positions dans le portefeuille (IAM, ATTIJARIWafa BANK, AFRIQUIA GAZ, MANAGEM, DELTA HOLDING, ADDOHA, ALLIANCES..) en profitant de la baisse des cours.

La vente de 5% BRASSERIES DU MAROC. La CIMR a cédé sa participation à un prix moyen de 2416 dh par action alors que la valorisation de SBM lors de l'opération de fusion avec ses filiales ressort à 2024 DH / action. Il en découle une plus value de 211 MDH.

Achat 1% de SOMED. Le comité a approuvé l'acquisition de 1% de la SOMED sur la base de négociations directes. (en comparable transactionnel, le prix est inférieur au prix d'acquisition par la SNI de 15%)

GESTION OBLIGATAIRE ET MONETAIRE

La création de 3 fonds monétaires dédiés à la CIMR (avec : BMCI, WAFAGESTION et UPLINE)

Dynamisation de la gestion directe par Swap de lignes obligataires (10 – 15 ans) vs CD bancaires (1.400 MDH) pour profiter des niveaux de taux longs. A fin mars 2014, la CIMR a cédé la totalité de ce portefeuille à ses fonds dédiés après la forte chute des taux.

Achat de 940 MDH de CD 1 an et 2 ans en fin d'année à un niveau de rendement très attractif (CD CA 2 ans à 5.19% (le 2 ans a corrigé de plus de 65 PBS à la baisse en T1 2014..))

IMMOBILIER

L'acquisition de commerces en pieds d'immeuble à MAARIF et à MARRAKECH sous réserve de GBPD 4 ans de loyers; la transaction n'a pas abouti.

L'acquisition de commerces en pieds d'immeuble pour location à une enseigne de grande distribution sous réserve de GBPD 5 ans de loyers. La transaction n'a pas abouti.

La Construction du siège de la CIMR au CFC. Les négociations avec AUDA et l'appel d'offres pour la sélection un PROJECT MANAGER et une MOD sont en cours.

Activité du comité de Pilotage en 2013

Le comité de pilotage (COPIL) s'est réuni le 09 Avril 2014 pour examiner le bilan actuariel 2013 ainsi que les études prospectives réalisées pour actualiser les hypothèses prises en compte dans l'élaboration de ce bilan.

Les membres du COPIL ont approuvé les conclusions de l'étude sur le bilan actuariel 2013 ainsi que les résultats des études prospectives et la proposition du Président Khalid CHEDDADI relative au maintien des paramètres du régime au même niveau que l'exercice précédent.

Ils ont arrêté les taux de revalorisation des pensions et du capital pour l'exercice 2014.

Les membres du COPIL ont pris connaissance du rapport de l'actuaire indépendant, le cabinet MAZARS, et noté avec satisfaction la certification sans réserves des travaux du bilan.

SYNTHÈSE DES ÉTUDES PROSPECTIVES :

• RAPPORT STATISTIQUES ET DÉMOGRAPHIQUES 2013

Le rapport statistiques et démographiques expose les statistiques du régime de la CIMR, que ce soit en termes d'adhérents, Actifs cotisants, ayants droit ou retraités pour l'année 2013, tout en les comparant avec les indicateurs 2012 afin de mettre en évidence l'évolution de chaque composante (Statistique effectuée par tranche de salaire, tranche d'âge, Sexe, Secteur d'activité ...).

• PROJECTION DU TAUX DE COUVERTURE ET DU TAUX DE PRÉFINANCEMENT

L'objet de cette étude est de réaliser des projections du taux de couverture du régime et du taux de préfinancement sur une période de 10 ans.

• ANALYSE DU COMPORTEMENT DES AD ÂGÉS PLUS QUE 60 ANS

Cette étude a permis de conclure que la probabilité de manifestation d'un ayant droit d'une pension âgé plus que 65 ans est quasiment nulle, d'où la suppression du stock des ayants droit âgés de plus de 65 ans. (80% du stock écarté n'a pas cotisé à la CIMR depuis plus de 28 ans).

• CALCUL DE LA PROVISION MINIMUM EXIGÉE PAR L'ACAPS SUR L'HORIZON 2013-2023

Dans le cadre de la publication du projet de texte de loi créant l'Autorité de Contrôle des assurances et de la prévoyance sociale, la CIMR a donc jugé nécessaire de calculer les provisions techniques exigées par ce dernier sur un horizon de 10 ans.



L'ACTIVITÉ DES ORGANES DE GOUVERNANCE EN 2013

Activité du Comité d'Audit CIMR 2013-2014

Le comité d'audit a tenu durant l'année 2013 deux réunions et une réunion au début de 2014 :

- La réunion tenue le 08 Avril 2013 a porté sur l'examen des comptes de la CIMR arrêtés au 31 décembre 2012 et le rapport des deux commissaires aux comptes **Fidaroc Grant Thornton** et **Mazars**.
- La deuxième tenue le 02 décembre 2013 a été consacrée à l'examen des activités de contrôle de la CIMR : l'Audit Interne, le Risk Management et le Contrôle Interne.
- Celle du 04 Avril 2014 a porté sur l'examen des comptes de la CIMR arrêtés au 31 décembre 2013 et le rapport des deux commissaires aux comptes **Fidaroc Grant Thornton** et **Mazars**.

Le comité d'audit a couvert durant les trois réunions les points suivants :

Lors de la réunion du **08 Avril 2013**, le comité d'audit a examiné les comptes au 31 décembre 2012. Ensuite, les membres du comité ont entendu le rapport des deux commissaires aux comptes, **Fidaroc Grant Thornton** et **Mazars** qui ont certifié les comptes de la CIMR au 31 décembre 2012 sans réserve. Il a été présenté également lors de cette réunion, le rapport final du cabinet **PriceWaterHouse** sur l'audit du processus de liquidation. Il s'agit d'une mission spéciale consistant en l'évaluation de la conformité, l'efficacité et la sécurité du nouveau processus de liquidation des pensions. La conclusion de la mission figurant sur le rapport est que le nouveau processus comporte l'ensemble des sécurités aussi bien sur le plan fonctionnel que sur le plan technique.

Lors de la réunion du **02 décembre 2013**, le comité a examiné les activités de l'audit interne, du risk management et du contrôle interne. A ce propos, les membres du comité ont noté avec satisfaction le niveau des réalisations présentées pour l'exercice 2013. Ensuite, le comité a validé les

plans d'actions 2014 de ces activités et a soulevé des recommandations au conseil d'administration pour discussion. Le comité a également examiné le rapport de la mission sur la sécurité et les tests d'intrusion, confiée à un cabinet externe, Monsieur EL ALMAI, représentant le cabinet **ISC-Technologies** confirme que la CIMR dispose d'un niveau de sécurité global assez avancé par rapport au constat fait pour des organismes de même envergure. Ceci est dû en somme à l'état de conscience du personnel IT, supporté par le Top Management, dans la préservation de la sécurité du patrimoine informationnel de la CIMR. Ceci se reflète par la régularité des audits internes et externes réalisés sur le sujet de sécurité, et qui ont permis de faire évoluer les dispositifs de sécurité à des niveaux suffisants.

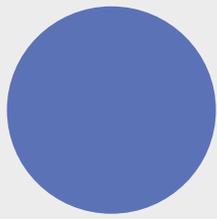
Le comité du **04 Avril 2014**, a examiné les comptes au 31 décembre 2013 et le rapport de commissariat aux comptes **Fidaroc Grant Thornton** et **Mazars** dans lequel les comptes de la CIMR au 31 décembre 2013 sont certifiés sans réserve.





61

RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2014



RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2014

PREMIÈRE RÉOLUTION

Les délégués des membres adhérents présents ou représentés de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 27 mai 2014, après avoir pris connaissance des rapports moral et financier, des comptes de l'exercice 2013 ainsi que du rapport des commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos au 31/12/2013, les approuvent dans tous leurs termes et donnent quitus au Conseil d'Administration de sa gestion pour l'exercice 2013.

DEUXIÈME RÉOLUTION

Les délégués des membres adhérents présents ou représentés de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 27 mai 2014, après avoir entendu le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 15 des statuts, les approuvent et ratifient les-dites conventions.

TROISIÈME RÉOLUTION

Les délégués des membres adhérents présents ou représentés de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 27 mai 2014, après avoir pris connaissance des conclusions du Bilan Actuariel réalisé au titre de l'exercice 2013, décident sur proposition du Conseil d'Administration, de maintenir les autres paramètres techniques du régime pour l'exercice 2014, à leurs niveaux fixés par la réforme 2003.

QUATRIÈME RÉOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original d'une expédition, d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal pour accomplir les formalités prévues par la loi.



LA RETRAITE DU SECTEUR PRIVÉ

Agence Centrale Casablanca
Résidence Sara, Angle rue mohamed El Fidouzi
et rue des hôpitaux – Casablanca
Tél. : 05 22 42 48 88 • Fax : 05 22 99 01 85

Agence Agadir
Immeuble Oumlil, Bureau N° 16- 2^{ème} étage,
Bd Hassan II - Agadir
Tél. : 05 28 84 24 49 • Fax : 05 28 84 47 01

Agence El Jadida
Résidence Naji, Avenue El Moukawama - El Jadida
Tél.: 05 23 35 11 55 • Fax : 05 23 35 05 99

Agence Fès
Arrondissement Agdal, boulevard des FAR
Résidence Houda - Fès
Tél. : 05 35 94 13 24 • Fax : 05 35 94 13 47

Agence Marrakech
Arrondissement Guéliz, boulevard Prince Moulay Abdellah,
Menara, 15. Yasmine Majorelle.
Tél. 05 24 43 69 06 / 20 • Fax : 05 24 43 68 74

Agence Meknès
Rue Pasteur N°3, résidence Pasteur, 1^{er} étage – Meknès
Tél. : 0535 51 31 79 / 0535 51 32 02 • Fax. : 0535 51 31 55

Agence Oujda
36, rue de Casablanca – Oujda
Tél.: 05 36 70 67 51 • Fax : 05 36 70 36 16

Agence Rabat
Avenue Hassan II, Imm. F 479, Résidence Ahssan Dar 2,
Agdal Riad - Rabat
Tél. : 05 37 69 07 00 • Fax : 05 37 23 07 99

Agence de Safi
Résidence Mimouna 4, 1^{er} étage, quartier Jrifat - Safi
Tél.: 05 24 62 93 11/04

Agence Tanger
47, bd Mohammed V, Rés. Diamant vert
2^{ème} étage, bureau 24
Tél. : 05 39 34 36 64 • Fax : 05 39 34 36 65

Agence Tétouan
Avenue Hassan II, Résidence de la Colombe, bloc A n°8,
1^{er} étage - Tétouan
Tél. : 05 31 06 17 30/31

Agence Beni Mellal
488, Bd Mohammed V. 1^{er} étage
Beni Mellal
Tél. : 05 23 48 92 58 / 05 23 48 91 38
Fax : 05 23 48 85 20

Siège social

100, Boulevard Abdelmoumen - 20340 Casablanca
Tél. : 05 22 42 47 00 - Fax : 05 22 25 14 85
www.cimr.ma - www.cimrpro.ma



RETRAITE BIEN PRÉPARÉE, AVENIR ASSURÉ !